



Mobilisez-vous !

Participez à nos actions
citoyennes
de protection de la Nature

Au centre
Un dossier brûlant
Protection de
l'environnement
VENDEUIL

• **sommaire**

- Editorial
- Pôle Observatoire
- Pôle Protection
- Pôle Développement durable
- Pôle Découverte et animations nature
- Association

• Edito

- p 03 • Incinérateur de déchets industriels à Vendeuil, des décisions de justice qui ne servent à rien ?

• Pôle Observatoire

- p 04 • Où trouver des informations sur les Orthoptères ?
- p 05 • Liste des espèces faunistiques à rechercher en priorité en 2013
- p 05 • Bilan des week-ends chauves-souris hivernaux 2013
- p 06 • Stages thématiques bénévoles et journées d'études «faune» en 2013
- p 07 • Retour sur le stage de perfectionnement «chant des oiseaux»

• Pôle Protection

- p 08 • Picardie Nature présente en séminaire international au Portugal
- p 08 • Protection des busards : le commencement !
- p 09 • Migration des amphibiens : c'est fini !
- p 10 • Les élèves du BTS GPN Lycée de Chauny en action pour les chauves-souris
- p 11 • 2013 : les phoques au centre de sauvegarde
- p 12 • Dernières nouvelles de la colonie de phoques
- p 13 • 2 jeunes phoques veaux-marins de la baie de Somme au centre de sauvegarde
- p 14 • Surveillance estivale 2013
- p 15 • Le retour de l'enquête hirondelles

• Pôle Développement durable

- p 16 • Condamnation pour destruction d'un phoque au Tréport.
- p 17 • Le combat continue contre les 1000 vaches !
- p 24 • Pierre rabhi, Au nom de la Terre
- p 24 • Un débat régional riche de questions sur la transition énergétique...
- p 26 • Chartèves : Qu'attendons-nous ?
- p 27 • Un forage d'exploration d'hydro-carbure non conventionnel autorisé en Picardie !
- p 27 • Position de Picardie Nature sur le projet d'introduction de Faucons pèlerins à Albert

• Pôle Découverte et Animation nature

- p 30 • Ouvrir les horizons, retour des Assises Nationales EEDD
- p 31 • Découverte sensorielle en forêt
- p 31 • Exposition Natur'Ailes (4)
- p 32 • Une éco-école riche en biodiversité.
- p 33 • Picardie Nature a participé à la journée de la jeunesse
- p 33 • Comment accueillir la biodiversité chez soi ?
- p 34 • Fête des petits écocitoyens !
- p 35 • L'inventaire de la biodiversité au collège
- p 35 • Plongez au cœur de la nature picarde avec Picardie Nature !

• L'Association

- p 36 • Assemblée générale 2012
- p 37 • Picardie Nature à la Butte aux Zouaves
- p 38 • Village Picardie Nature à Beauvais le 7 Avril !
- p 38 • Les enfants de Creil rencontrent la biodiversité
- p 39 • Fête Nature en Bray - 30 Avril 2013
- p 39 • Fête des Fleurs aux Marais - 8 mai 2013
- p 39 • Fête des 5e Floralys de Crépy en Valois - 11 Mai 2013
- p 40 • Aider l'association par votre adhésion ou vos dons
- p 40 • Parution de l'ouvrage «Les oiseaux de picardie»

• Incinérateur de déchets industriels à Vendeuil, des décisions de justice qui ne servent à rien ?

Par Patrick Thiery, Président de Picardie Nature

Le 2 juin 2006 le Préfet de l'Aisne autorise la société ARF, basée dans le Nord, à exploiter une activité de traitement par incinération de déchets industriels dangereux sur la commune de Vendeuil.

Cette autorisation est délivrée dans un contexte d'opposition locale très forte emmenée par des riverains et plusieurs municipalités dont celle de Vendeuil.

Un recours en annulation est engagé pour insuffisance d'étude d'impact devant le tribunal Administratif d'Amiens par plusieurs conseils municipaux, des particuliers et des associations de protection de l'environnement, l'Association de Lutte pour l'Environnement en Picardie (ALEP 02), Vie et Paysages, Ternois Environnement, Picardie Nature et notre fédération nationale, France Nature Environnement.

Par un jugement en date du 29 avril 2009 les juges du Tribunal Administratif d'Amiens annulent l'autorisation préfectorale. La société ARF et l'Etat font appel de cette décision... Et continuent de faire fonctionner l'incinérateur par un « jeu » légal d'autorisations provisoires (que nous avons également attaqué au TA), alors que celui-ci aurait du être arrêté en toute logique car en droit administratif, l'appel n'est pas suspensif, il n'empêche pas par lui-même l'exécution des décisions des premiers juges.

Par un arrêt du 30 juin 2011, la Cour Administrative d'Appel de Douai confirme l'annulation de l'arrêt autorisant l'exploitation. La société ARF se pourvoit en cassation. Là encore l'incinérateur aurait du être arrêté.

Ce qui est important à souligner dans cette suite d'actions juridiques c'est que les juges de la Cour d'Appel avaient demandé, avant de prendre leur décision, à la société ARF et à l'Etat d'apporter la preuve que l'exploitation de l'incinérateur était bien d'intérêt général et que sa fermeture

aurait des conséquences environnementales et sociales excessives qui justifieraient une poursuite provisoire de l'activité.

Ni ARF ni l'Etat n'a pu apporter la moindre preuve! Le 22 avril 2013, le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative de notre pays, rejette le pourvoi en cassation, confirmant ainsi le bien fondé des décisions des premiers juges du Tribunal Administratif d'Amiens.

Comme tout citoyen respectueux de la chose jugée, vous pensez, en toute logique, que l'incinérateur va enfin cesser toute activité et supprimer par la même occasion les risques de rejet de dioxine, comme cela est arrivé il y a deux ans. Détrompez-vous, entre-temps le préfet délivre des autorisations provisoires et met à l'enquête publique une nouvelle demande d'autorisation qui s'est achevée le 15 juillet (lire dans le dossier développement durable p 18 l'argumentaire que nous avons adressé au commissaire enquêteur)

Alors même que l'enquête publique sur l'incinérateur de l'ARF de Vendeuil se termine, le préfet sans attendre le rapport de la commission d'enquête, a d'ores et déjà annoncé aux élus qu'il allait autoriser l'exportation du site ! C'est un déni de démocratie !

En menant des combats légitimes, nous avons parfois l'impression que l'Etat cherche l'usure des opposants à certains projets, même si ces derniers, comme à Vendeuil représentent bien la population (des centaines de riverains, des municipalités et des associations locales et régionales de protection de l'environnement).

Nous invitons les représentants de l'Etat à s'interroger sur l'utilité d'une telle installation, potentiellement dangereuse et inadaptée (un ancien four à chaux reconverti !) et sur le plaidoyer que nous portons tous ici pour défendre l'intérêt général.

Patrick THIERY

• Où trouver des informations sur les Orthoptères

Par Lucie Dutour, Chargée d'études faune



Sebastien Mailler

Voici quelques liens utiles où trouver des documents et des informations pour se perfectionner dans l'étude et la connaissance des orthoptères et espèces associées du réseau :

ORTHOPTERES :

Liste des orthoptères de France, leur répartition, des photos les présentant et les chants enregistrés au détecteur d'ultrason :

<http://tela-orthoptera.org/wakka.ph...>

Sur le monde des insectes : la page des orthoptères avec des tas de liens très intéressants :

<http://www.insecte.org/forum/liens-...>

La clé de détermination des orthoptères de Vendée. Une des plus belle clé des orthoptères disponible sur le net. Il y a quelques espèces en plus par rapport à chez nous :

<http://www.naturalistes-vendeens.or...>



Sebastien Mailler

Chez nos voisins et plus loin :

L'atlas des orthoptères du Nord Pas de Calais :
<http://www.gon.fr/GON/spip.php?arti...>

Les orthoptères de Normandie :

http://www.gretia.org/dossiers_lien...

Atlas des orthoptères de Champagne-Ardennes :

http://www.ascete.org/pdf/ME_06_COP...

Les orthoptères de Bretagne :

http://www.gretia.org/dossiers_lien...

Atlas et clé d'identification des orthoptères du Massif Central :

<http://www.fauneflore-massifcentral...>

Orthoptères d'Alsace, clé visuelle et atlas des orthoptères du Haut-Rhin :

<http://sites.estvideo.net/alsace-or...>

atlas des orthoptères d'Allemagne :

<http://www.dgfo-articulata.de/de/Ar...>

Les orthoptères en Belgique :

<http://www.saltabel.org/fr/saltabel...>

Le projet hollandais :

http://waarneming.nl/waarnemingen_p...

MOST WANTED : Une vidéo d'un mythe à chercher dans les fourmilières et à leurs abords : Le Myrmécophyle.

http://wn.com/Myrmecophilus_acervor...

DERMAPTERES :

Présentation des perces-oreilles et clé de détermination des espèces. La Lettre de l'Atlas Entomologique Régional (Nantes), 11 : 148-153. Albouy V., 1998. Dermaptera 44-85 :

<http://aer.nantes.free.fr/aer11-148...>

CIGALES :

Site proposant les chants des différentes Cigales d'Europe :

<http://www.cicadasong.eu/>

Avec le chant des deux espèces dont la présence est à certifier chez nous :

<http://www.cicadasong.eu/tibicinida...>

<http://www.cicadasong.eu/tibicinida...>

PHASMES :

Le site des phasmes de France :

<http://philippe.lelong.pagesperso-o...>

Thibaud Daumal

• Liste des espèces faunistiques à rechercher en priorité en 2013

Par Sébastien Maillier, chargé de mission faune

Liste des espèces faisant l'objet d'un programme d'inventaire ciblé en 2013 : espèces menacées ; espèces invasives ; espèces « grand public ». Cette annonce doit permettre de diffuser largement le programme d'acquisition de données et inciter davantage de personnes à saisir des données dans la base en ligne : www.clicnat.fr.

Concernant les prospections de l'observatoire faune en 2013, les efforts de prospections devront préférentiellement porter sur les espèces suivantes :

- > Mammifères terrestres (4) : musaraigne couronnée, musaraigne carrelet, loir, lérot
- > Oiseaux (1) : chevêche d'Athéna
- > Reptiles (1) : vipère péliade
- > Papillons (3) : petite tortue, bel argus, mégère
- > Libellules (3) : les espèces de Leucorrhines
- > Coccinelles (1) : Coccinelle de l'aune
- > Criquets-sauterelles (2 à 3) : les Tétrix de zone humide
- > Araignées (1) : Argyronète aquatique

Ces espèces ont été retenues en général du fait du manque de connaissances actuelles au niveau de leur répartition régionale. Elles peuvent être rares et menacées en Picardie mais ce n'est pas systématique. Ce travail de collecte de données est ambitieux et fera l'objet comme chaque année d'un bilan rédigé. D'ailleurs le bilan 2012 des taxons prioritaires vous sera communiqué prochainement sur notre site internet.



Paul Roberts

Je rappelle qu'il est très facile pour tout un chacun de saisir des données via la base de données en ligne Clicnat <http://poste.obs.picardie-nature.org> et nous sommes en train de mettre en place des masques de saisie adaptés pour consigner les informations (interface grand public, interface plus précise pour les espèces à enjeu...).

Parmi cette liste 2013, 3 espèces font l'objet d'enquêtes à destination du grand public. On peut citer la Petite tortue, le Loir et Lérot... Si tous ces animaux ne vous évoquent rien, vous pouvez commencer par sélectionner les espèces en question sur le site public de Clicnat à l'adresse <http://obs.picardie-nature.org>

Je compte sur vous tous pour contribuer aux diverses enquêtes de terrain et me tiens à votre disposition pour plus de détails : Sébastien Maillier 03 62 72 22 55 sebastien.maillier@picardie-nature.org



• Bilan des week-ends chauves-souris hivernaux 2013

Par Lucie Dutour, chargée d'études faune

Comme chaque année, deux week-ends, les 19/20 janvier 2013 et 9/10 février, ont été consacré au comptage concerté en site d'hivernation. Ils ont rencontré un vif succès, avec 51 participants. 50 sites souterrains

d'hivernation ont été prospectés sur le secteur nord de la forêt de Retz et dans le Vexin.

Vous pouvez consulter le bilan de ces deux week-ends sur www.picardie-nature.org

• Stages thématiques bénévoles et journées d'études «faune» en 2013

Par Sébastien Maillier, chargé de mission faune

Liste des activités au calendrier de l'observatoire faune 2013 : manifestations, événements de type stages et journées d'études - formulaire d'inscription figurant dans l'article. L'objectif est de dynamiser les réseaux naturalistes d'une part, contribuer à former de nouveaux naturalistes d'autre part.



Bruno Tondellier

L'un des objectifs du projet d'observatoire faune est de mieux capitaliser les informations relatives à la faune sauvage de Picardie dans une approche scientifique de l'étude et de la protection de la nature. C'est pourquoi, nous proposons deux activités complémentaires à destination des bénévoles :

> des stages ouverts à un public déjà initié à l'observation de la nature mais qui souhaite progresser dans l'identification d'un ou de plusieurs groupes faunistiques ou s'intéresse à une thématique plus spécifique ;
> des journées et/ou week-end avec objectif de collecte de données (inventaires naturalistes faisant appel à des prospections sur un secteur donné).

Concernant les stages, précision importante, ils sont davantage ciblés que ceux que nous conduisons à la « mauvaise » saison, qui sont généralistes et relèvent de l'initiation. Ils sont à destination des bénévoles souhaitant s'investir ou s'investissant déjà dans les réseaux naturalistes de l'association. Bien évidemment, nous vous offrons la possibilité de vous inscrire à plusieurs stages.

Chaque stage pourra faire l'objet d'une introduction théorique même si l'accent portera avant tout sur une mise en condition sur le terrain permettant de s'exercer et de se poser les bonnes questions devant des problématiques telles que l'identification d'un oiseau par son chant, les critères d'identification des libellules ou des exercices pratiques d'application de méthodologies de terrain....

Une dizaine de stages de formation se dérouleront en 2013 ainsi que plusieurs journées d'études/inventaires naturalistes. La liste des intitulés ainsi que les dates envisagées figurent ci-dessous. Les différents stages se tiendront toujours le week-end. Toutefois, si vous êtes indisponibles mais intéressés, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse sebastien.maillier@picardie-nature.org. Nous pourrions prendre contact avec vous pour trouver des solutions alternatives.

Pour ce qui est du déroulé des stages, ils seront de durée variable (de 0,5 à 2 jours), se tiendront souvent le samedi, plus rarement le dimanche. Les lieux sont assez souvent connus à ce jour (voir également le tableau ci-joint) mais ils seront peu à peu affinés en cours de saison.

> STAGES AYANT EU LIEU

18/05 : stage «Chant des oiseaux» - Noyonnais (60)/02

01 et 02/6 : stage Chauves-souris (détection ultrasonore) - Pays de Bray (60)

01/06 : stage et journée d'études papillons - secteur d'Aumale (76/60)

15 & 16/06 : Week-end d'inventaires naturalistes (tous groupes faunistiques) - Vexin (sud-ouest 60)

22/06 : stage «Odonates : libellules et demoiselles (stage global d'identification)» - secteur de Hez-Froidmont (60)

06/07 : Journée d'études de la faune des coteaux de la Marne - secteur Château-Thierry (02)

06/07 : stage perfectionnement à la base Clicnat - secteur Château-Thierry (02) (80)

13/07 : stage sur les relations plantes/ animaux et jardin sauvage - lieu à définir (Somme 80)

14/07 : journée d'études et stage «orthoptères» - secteur de Braine (02)

> STAGES À VENIR :

- 31/08 : journée d'études «Coccinelles» - sud de l'Oise (60)
- 31/08 : journée d'études araignées - sud de l'Oise
- 31/08 : stage perfectionnement à la base Clicnat - sud de l'Oise
- 01/09 : journée d'études du réseau papillon - secteur de Pavant (02)
- 28/09 : stage «continuité écologique/trame verte et bleue» - Saint-Pierre-es-Champs (60)

Les pré-inscriptions sont obligatoires et permettront de faire ressortir votre niveau de connaissance et de préciser vos attentes et questionnements éventuels.

Je rappelle qu'il est obligatoire d'être adhérent à jour de cotisation pour assister aux stages / journées d'études nécessitant un hébergement en gîte (week-end complet avec 2 jours consécutifs).



Pour vous inscrire, faire part de souhaits et demander des compléments d'informations..., nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire en ligne sur le site Internet qui vaut « préinscription » ou de nous téléphoner si vous n'avez pas internet de manière à organiser du mieux possible le déroulé de ces événements.

La date butoir des préinscriptions est le 19 août prochain.

Soyez ensuite patients, nous reprendrons contact avec vous ultérieurement !

Sébastien Maillier 03 62 72 22 55 sebastien.maillier@picardie-nature.org

• Retour sur le stage de perfectionnement «chant des oiseaux»

Par Thomas Hermant chargé d'étude faune

Le 18 mai dernier se tenait le traditionnel stage de perfectionnement sur le « chant des oiseaux ». Chaque année, celui-ci a toujours beaucoup de succès et cette nouvelle session n'a pas dérogé à la règle puisque ce sont 22 participants qui se sont regroupés à Caillouël-Crépigny, au Nord-Est de Noyon, pour venir apprendre à mieux maîtriser la détermination auditive des oiseaux.

Après avoir écumé les différents chants entendus sur la place du village, et au vu du nombre conséquent de participants, le groupe s'est scindé en deux pour la matinée afin d'optimiser les conditions d'écoute et d'apprentissage. Cette ballade entre village, champs, prairies et forêt a permis d'entendre 47 espèces sur la matinée. De la Bondrée apivore au Lorient d'Europe, en passant par le Serin cini, des cris et des chants très variés ont ainsi pu être écoutés par le groupe.

Une fois la boucle terminée et les deux groupes réunis, les participants ont pris la direction de la vallée de l'Oise, à Manicamp. Après un pique-nique bien mérité et un bon rafraîchissement, le tout confortablement installés sur les berges d'un étang, le groupe est cette fois-ci parti à la rencontre des oiseaux de vallée humide. Les prairies de fauche de la vallée de l'Oise ont alors délivré petit à petit tout leur intérêt avec l'observation et l'écoute de 16 espèces supplémentaires, dont certaines typiques de ce milieu telles que la Pie-grièche écorcheur, la Locustelle tachetée ou le Tarier des prés.

Finalement sur la journée, ce sont 63 espèces qui ont pu être vues et/ou entendues et l'ensemble des participants a pu apprendre quelques astuces, présente des imitations moins évidentes que la Rousserolle verderolle. Bref, un petit panel de connaissances qui leur permettra, espérons-le, d'identifier plus facilement certaines espèces lors de leurs prochaines prospections !

• Pôle protection

• Picardie Nature présente en séminaire international au Portugal par Laëtitia Dupuis, Chargée de mission phoques

Chaque année, l'ECS (European Cetacean Society) organise un séminaire qui regroupe les scientifiques, les associations et les passionnés qui s'intéressent aux mammifères marins. Les participants proviennent majoritairement d'Europe, mais pas seulement. Cet événement est organisé en partenariat avec une ou plusieurs structures locales alternativement au nord puis au sud de l'Europe.

L'ECS a tenu son 27^{ème} séminaire annuel du 8 au 10 avril à Setúbal au Portugal. Picardie Nature a présenté au travers d'un poster, les résultats de l'étude menée sur le régime alimentaire des phoques en baie de Somme.

En effet, depuis 2008 les bénévoles présents sur le terrain s'affairent à récolter des fèces (crottes) de phoques. Entre 2008 et 2011 : 91 fèces de phoques ont été récoltées et analysées. Ces prélèvements ont été analysés par l'Université de La Rochelle : un total de 4289 otolithes de poissons ont été retrouvées (le régime alimentaire serait exclusivement composé de poissons). Au cours de l'année 2011, ces chercheurs ont développé une amorce ADN permettant d'identifier l'espèce qui a généré les fèces étudiées. Il s'avère que les 91 prélèvements analysés correspondaient à des Phoques veaux-marins.

Les fèces ont principalement été récoltées en période estivale. Les proies prédatées retrouvées varient d'un été à l'autre.

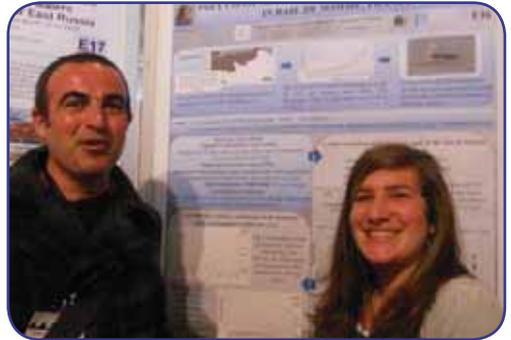
• Protection des busards : le commencement ! par Blandine Kesteman Animatrice nature

Courant avril, autour d'un repas, une dizaine de bénévoles protecteurs des busards se sont réunis afin de mettre en place leur organisation pour commencer leur saison de prospection.

Après quelques échanges gourmands, les voilà prêt à commencer cette saison. Cette année encore, deux stagiaires, Antoine et Christophe,

Globalement sur la période étudiée, 2008-2011, on trouve un régime alimentaire estival constitué de 70% de solénidés (petite sole jaune, sole perdris panachée, sole commune...), 17% de pleuronectidés (flet d'europe, plie commune...) et 10% de dragonnets.

Au cours de l'année 2012, une étudiante en stage à Picardie Nature et au GEMEL a étudié divers modèles de consommation énergétiques basés sur résultats obtenus. C'est sur les bases de ce travail global que Picardie Nature a élaboré le poster présenté au séminaire de l'ECS 2013 :



Ce sont des premiers résultats puisque l'étude doit continuer et permettre d'élargir la recherche sur le régime alimentaire des Phoques veaux-marins en période hivernale et d'intégrer les Phoques gris. Un grand merci à Clémentine pour son implication dans la rédaction du poster et sa présentation sur place.

participeront activement à cette prospection.

Malgré l'importante motivation de chacun, une aide est toujours bienvenue pour signaler une observation sur clnicnat.fr, informer de la présence d'un couple nicheur, repérer une nichée en danger... La Picardie est grande donc n'hésitez pas à nous venir en aide !

Pour les autres, souhaitant tout simplement découvrir cette espèce, venez participer à nos sorties pour partir à la recherche des busards au sein des plaines céréalières picardes ! Une chance après de telles conditions climatiques, mais cela a permis de repousser les moissons et de donner la possibilité aux jeunes Busards de grandir un peu plus pour parvenir à s'envoler.

Seulement une intervention de protection fut nécessaire : elle fut réalisée avec l'accord d'un exploitant agricole de l'Aisne, où un nid de Busard Cendré a pu être déplacé d'un champ d'orge, donc sauvé de la moisson.

Une volonté qui ne compte pas les heures et les kilomètres ! En effet, l'ensemble des bénévoles ont passé environ 300 heures sur le

terrain, afin de localiser les couples de busard ainsi que leur nid.

En voiture, en vélo ou tout simplement à pied, près de 3500 kms ont été parcourus à travers la plaine Picarde. Un grand merci aux bénévoles qui se sont impliqués dans la protection de cette espèce.

Sensibiliser le public à la protection de l'espèce : une réelle volonté

7 sorties « à la recherche des Busards » ont eu lieu dans la Somme, l'Aisne et l'Oise par des animateurs bénévoles et salariés. Environ 50 personnes ont participé à ces sorties et ont ainsi pu être sensibilisées à la problématique que rencontre l'espèce et à sa sauvegarde.

• Migration des amphibiens : c'est fini ! par Blandine Kesteman Animatrice nature

Cette année encore Picardie Nature a mené des actions en faveur de la protection des amphibiens en Picardie. Deux barrages temporaires ont été mis en place sur les communes de Loeuilly (80) et Choisy au bac (60). Une vingtaine de personnes ont participé à la mise en place de ces dispositifs permettant de stopper la migration des amphibiens grâce à une bâche munie de seaux à sa base, positionnée sur plusieurs centaines de mètres le long de routes meurtrières pour ces animaux. Lors des ramassages quotidiens durant les mois de février, mars et avril, ce sont 693 crapauds communs, tritons alpestres, tritons palmés et tritons crêtés, auxquels les bénévoles ont fait traverser la route afin qu'ils puissent poursuivre leur migration en toute sécurité.

Cette année, un autre site a bénéficié d'une attention particulière : le site du bois Magneux. En effet, ce site bénéficie d'un dispositif de protection des amphibiens permanent, appelé crapauduc, mis en place en 2008. Afin d'évaluer l'efficacité de ce dispositif, une étude a été réalisée afin de dénombrer le nombre d'individus empruntant le dispositif et ceux passant aux extrémités. A l'aide d'une dizaine

de bénévoles et d'environ 25 élèves du lycée du paraquet - situé en face du dispositif - ce sont près de 6 100 crapauds communs, tritons palmés, grenouilles rousses et vertes qui ont été dénombrés. Parmi ces individus, 59 % d'entre eux ont emprunté le dispositif. Le reste est passé à l'extrémité, récupéré par un barrage temporaire, ils ont poursuivi leur migration sans danger.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles actions en faveur de la protection des amphibiens !



• Les élèves du BTS GPN Lycée de Chauny en action pour les chauves-souris

Par Sophie Declercq. Opération « Refuges pour les chauves-souris »



Nordine Kotbi

Dans le but d'une démarche de projet d'aménagement et de valorisation, nous devons réaliser un projet tutoré qui devait répondre à une problématique concrète du territoire. Nous avons, mes deux camarades et moi-même, choisi le sujet des chiroptères afin de faire disparaître les préjugés sur ces petits mammifères et d'approfondir nos connaissances.

Ainsi nous avons décidé de mettre en place des gîtes pour chiroptères au sein de notre établissement scolaire : le lycée Robert Schuman de Chauny (02). A partir de là, nous avons fait le tour de l'établissement pour déterminer les lieux les mieux adaptés à l'installation de ces gîtes : des hangars agricoles, des entrées d'ateliers et des arbres sur une parcelle juste à côté.

Oui mais le bruit, allez vous dire ! Et bien nous y avons pensé. En effet, ces lieux ne sont pas extrêmement fréquentés, les engins agricoles ne se déplacent pas beaucoup et les entrées d'ateliers ne connaissent pas énormément de passages. Ce sont les seuls qui se trouvent à une hauteur minimale de 2 mètres, essentielle pour que nos gîtes soient utilisés. Pour la réalisation des gîtes nous avons opté pour du bois de sapin non traité que nous assemblerons grâce à des schémas trouvés sur internet :

Cette réalisation a eu lieu grâce à une démarche faite au préalable afin de trouver des élèves bénévoles du lycée avec des affiches faites par nous même.

De là, 7 « ateliers construction » ont eu lieu dans une salle de classe avec 7 élèves à partir du mois de janvier jusqu'au mois de mars : Fin mars, deux gîtes ont été posés :

A la fin de cet atelier, les 7 gîtes prévus ont été réalisés, tout s'est très bien déroulé. Nous sommes contentes du résultat de notre travail. Nous remercions Picardie Nature, tout particulièrement Sophie Declercq, de nous avoir épaulées tout le long de ce projet et d'avoir labellisé notre lycée. Fanny Greten, étudiante en BTSA Gestion et Protection de la Nature



Fany Greten

Parrainage d' un phoque c'est

> participer activement à la **préservation d'une espèce protégée**

> garantir par votre soutien le fonctionnement du centre de soin

> **prendre plaisir à voir un phoque soigné regagner son milieu naturel**

partiel à partir de 15 € ou complet à partir de 300 €

• 2013 : les phoques au centre de sauvegarde

Laëtitia Dupuis, Chargée de mission phoques

Chaque année, plusieurs naissances de Phoques veaux-marins sont observées en baie de Somme où se trouve la plus importante population de cette espèce en France.

Suite à de mauvaises conditions météorologiques ou à des mises à l'eau précipitées de la colonie durant son temps de repos à marée basse (provoquées par des activités humaines pratiquées à moins de 300 mètres du reposoir), des jeunes phoques non émancipés se retrouvent séparés de leur mère. N'étant pas autonomes, ils se laissent dériver jusqu'à s'échouer sur une plage.

D'autres, atteints de maladie ou blessés, ainsi affaiblis, se laissent dériver jusqu'à s'échouer sur une plage.

Les animaux échoués sont ainsi transportés à l'annexe phoques du centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature où ils sont soignés jusqu'à leur retour en milieu naturel.

La première naissance de Phoque veau-marin, de la saison, dans l'estuaire picard a été observée en baie de Somme le 16 juin 2013.

Comme chaque année, le centre de sauvegarde s'est fixé une thématique pour nommer les phoques recueillis au centre : les pierres précieuses

Parrainez et recevez des infos privilégiées. Retrouvez chaque semaine, des nouvelles et des photos des différents phoques soignés au centre de sauvegarde sur notre site Internet !

Pas encore de parainage complet pour :



Perle

Echouage : 26 juin 2013 en Réserve Naturelle de la baie de Somme

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Rubis

Echouage : 26 juin 2013 en Crotoy

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Topaze

Echouage : 27 juin 2013 au Crotoy

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Grenat

Echouage : 30 juin 2013 au Crotoy

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Ambre

Echouage : 02 juillet 2013 Ault

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Agathe

Echouage : 03 juillet 2013 au Hourdel

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Onyx

Echouage : 03 juillet 2013 au Réserve Naturelle de la baie de Somme

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Saphir

Echouage : 05 juillet 2013 au Hourdel

Motif d'échouages : Jeune séparé prématurément de sa mère



Quartz

Echouage : 07 juillet 2013 Hourdel

Jeune séparé prématurément de sa mère

• Dernières nouvelles de la colonie de phoques

Publié Le 4 Juillet 2013 Par Christophe Hosten. Laëtitia Dupuis

Régulièrement les adhérents de l'association se rendent en baie de Somme pour :

> étudier la population de phoques (suivi des effectifs, suivi des naissances, repérage des symptômes pathologiques, photo-identification des individus...) ; des prospections aériennes, terrestres et maritimes sont menées de manière décadaire ;

> protéger les zones de repos des phoques : ils veillent au respect d'une distance de 300 mètres entre les reposoirs utilisés par les animaux et les activités humaines ; des week-ends de protection et une surveillance estivale, sont organisés ;

> sensibiliser le public au respect du rythme de vie des phoques et de son environnement par des animations d'exposition, de balades, de conférences et de points d'observation proposés régulièrement tout au long de l'année.

Deux espèces de Phoques sont actuellement présentes en baie de Somme :

- le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina vitulina*)
- le Phoque gris (*Halichoerus grypus*)

Elles se distinguent très aisément de par leur morphologie.

Les phoques se reposent hors de l'eau à marée basse, ils utilisent les reposoirs (bancs de sable émergés à marée basse) pour régénérer leur énergie (toute l'année), pour mettre bas et allaiter les petits (juin-juillet), pour muer (de juin à septembre)... Le nombre de phoques dénombrés varie donc en fonction des saisons, des horaires des marées...

En baie de Somme, nous avons recensé au maximum 370 Phoques veaux-marins et 92 Phoques gris en août 2012. Il s'agit d'animaux qui se reposaient sur les bancs de sable émergés par la marée basse en période estivale.

Vous pouvez soutenir
**les actions menées pour
la colonie des phoques.**
www.picardie-nature.org

Jun 2013

au cours de ce mois, 36 séances de terrain ont été réalisées. La surveillance estivale se tient depuis le 8 juin, les séances de terrain sont quotidiennes, ils s'agit principalement de prospections terrestres mais également quelques sorties maritimes et 2 aériennes.

au maximum 297 Phoques veaux-marins et 103 Phoques gris ont été observés sur les reposoirs utilisés à marée basse.

1 naissance de phoques veaux-marins a été observée en baie d'Authie et 12 en baie de Somme

au cours des séances de terrain, 17 mises à l'eau des groupes de phoques ont été observées (principalement causées par des promeneurs et des kayakistes). Nous avons réalisé 12 interventions pour protéger les zones de repos des phoques à marée basse, principalement auprès des promeneurs.

45 animations gratuites ont été proposées au grand public, elles ont permis de sensibiliser au minimum 3296 personnes.

Nous avons reçu 10 signalements de mammifères marins échoués : 5 marsouins communs et 5 phoques veaux-marins. 3 phoques veaux-marins étaient vivants et ont intégré le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature.

Mai 2013

2 séances de terrain ont été mises en place. Parmi elles, deux prospections maritimes et 1 aérienne.

au maximum 246 Phoques veaux-marins et 105 Phoques gris ont été recensés sur les reposoirs de marée basse.

Au cours de ces séances de terrain, 10 mises à l'eau des groupes de phoques ont été observées, principalement d'origine maritime.

9 animations gratuites ont été proposées au

public, elles ont permis de sensibiliser 2436 personnes.
nous avons reçu 8 signalements de mammifères marins échoués : 4 Marsouins communs, 3 Phoques veaux-marins et 1 Phoque gris.

Avril 2013

5 séances de terrain en baie de Somme pour l'observation des phoques, dont une prospection maritime.

Au maximum 304 Phoques veaux-marins et 83 Phoques gris ont été observés, sur un reposoir de marée basse.

Une mise à l'eau des phoques durant leur temps de repos a été observée ; une intervention pour sensibiliser des promeneurs qui s'approchaient des groupes de phoques a été réalisée.

6 animations ont été réalisées, 2511 personnes sensibilisées.

13 mammifères marins échoués morts : 13 Marsouins communs

Mars 2013

3 séances de terrain en baie de Somme pour l'observation des phoques.

Au maximum 158 Phoques veaux-marins et 70 Phoques gris ont été observés, sur un reposoir de marée basse.

Aucune perturbation des phoques au repos n'a été observée à marée basse ; aucune intervention sur des activités susceptibles de perturber le repos des phoques n'a été réalisée.

5 animations ont été réalisées, elles ont permis de sensibiliser au minimum 576 personnes.

5 mammifères marins échoués morts nous ont été signalés : 3 Marsouins communs et 2 petits cétacés non identifiés.

La baie de Somme est dangereuse ; pour votre sécurité ne vous y aventurez pas sans guide. Les phoques sont des espèces protégées ; à ce titre, tout dérangement des animaux à marée basse est passible d'une amende. 1/3 de la superficie de la baie de Somme est classé «Réserve Naturelle», les activités humaines y sont réglementées (vous conformer aux panneaux d'affichage présentés aux abords de la Réserve Naturelle baie de Somme).

Christophe Hosten



Claudy Lesage

• 2 jeunes phoques veaux-marins de la baie de Somme au centre de sauvegarde, le 28 juin 2013
Par Christophe Hosten

Hier Picardie Nature a récupéré deux jeunes phoques en détresse échoués en Baie de Somme: un jeune phoque échoué (RUBIS) mercredi 26 et un second s'est échoué ce jeudi 27 au matin (TOPAZE) Ces 2 jeunes phoques en détresse ont été pris en charge par le centre de sauvegarde de Picardie Nature où ils reçoivent soins et nourriture toutes les 4 heures...



Claudy Lesage

• Surveillance estivale 2013 Laëtitia Dupuis, Chargée de mission phoques

Samedi 19 juillet

Gaëlle, 25 ans provenant de Lille : «C'est le jour du grand départ. Petite appréhension en ce qui concerne la vie à seize. Arrivée au gîte, nous sommes tous accueillis dans une ambiance chaleureuse autour d'un barbecue. Très vite, chacun trouve sa place et nous découvrons les sept sites d'observations possibles de cette mission d'écovolontariat. Bien sûr, au début, le comptage n'est pas évident, les phoques ressemblant à des « rochers ». Mais très vite, entourée d'anciens et avec un binôme différent à chaque fois, les journées défilent avec toujours de très belles rencontres, et parfois de la chance, comme l'observation d'une mise-bas de phoques veaux marins à la longue vue. La journée en bateau nous permet aussi de pouvoir observer de plus près les comportements, les différences morphologiques entre les deux espèces ; et assimiler plus facilement toutes les informations du premier jour de formation. Les terrains ne sont pas toujours faciles, le vent, les horaires de marées qui changent, mais avec les binômes, tous mes terrains ont été de très bons moments. Le contact avec les personnes qui venaient à notre rencontre me paraissait compliqué. Mais toujours aidé et à fortiori, la confiance s'installe et la prévention et la sensibilisation devient valorisant. En dehors de la mission, les activités ne manquent pas. Le parc du Marquenterre, le baguage d'oiseaux, pique-nique aux falaises d'Ault ou sur la plage de Fort-Mahon, nous trouvons toujours la motivation de faire des choses ensembles malgré la fatigue. Les soirées se déroulent également toujours dans la bonne humeur, entre jeu de gages et fous rires à gogo, c'est un bon séjour pour se ressourcer. Bref l'écovolontariat surveillance estivale de Picardie nature, « c'est com' din ch'Nord : Tu pleures une foué qu't'arrives et une foué qu'tu r'pars ! »»

Samedi 19 juillet Céline, 26 ans, originaire de région parisienne : «Déjà 2 semaines que je suis écovolontaire, et le départ approche. Comme tous ceux qui quittent le gîte, le temps

est passé trop vite, et l'on regrette de ne pas pouvoir rester quelques semaines de plus ! A Pic Nat', l'aventure est quotidienne. Chaque matin, la même effervescence s'empare du groupe, il faut préparer le matériel selon son équipe (longue vue, VHF, jumelles, etc.), noter les horaires, préparer les sandwichs et rejoindre le parking adéquat. Une fois en baie, nous posons les longues vues, et, selon notre position, nous comptons les phoques toutes les demi-heures, tout en privilégiant la protection. L'objectif premier est en effet de limiter au maximum les dérangements, c'est à dire le retour précipité des phoques à l'eau, et ainsi d'éviter la séparation des mères phoques veaux marins de leurs petits. Nous demandons donc aux personnes s'approchant du chenal de rester éloignées des animaux, parfois en courant pour les rattraper. Au « point d'obs », en revanche, les comptages ne font pas partie de la mission, il s'agit de sensibiliser le plus grand nombre à la présence de phoques dans la région, et de les leurs montrer à la longue vue. L'autre aspect de l'écovolontariat est la vie au gîte, qui fait partie intégrante de l'aventure, mais qui est impossible à décrire dans son ensemble. En effet, comment raconter les fous rires qui nous prennent fréquemment à table, l'ambiance agitée qui règne après les heures de terrain, ou encore les piques-niques organisés à la dernière minute sur la plage au coucher du soleil ? L'écovolontariat à Picardie Nature représente bien plus que l'opportunité d'observer des phoques en milieu naturel, et de redécouvrir la baie chaque jour, c'est l'occasion de participer à la protection de la faune sauvage en vivant au sein d'un groupe soudé.»

Samedi 13 juillet

Romain, 18 ans, originaire d'un petit village de l'Orne : «Déjà deux semaines que je suis arrivé à PicNat', le temps passe tellement vite quand on y repense, on ne voit pas les jours défilier... En Baie de Somme, la vie des écovolontaires est rythmée par les marées, un rythme auquel on prend vite goût. Quel plaisir de redécouvrir tous les jours cette magnifique



• Le retour de l'enquête hirondelles

par Blandine Kesteman Animatrice nature

étendue de sable et d'eau à marée basse, façonnée par les éléments de la nature, l'eau, le vent.. Mais aussi de pouvoir observer tous les phoques qui l'habitent et d'œuvrer à leur protection et à la sensibilisation du public. Ajoutez à cela les joies de la vie en communauté avec tous les autres éco-volontaires, réunis tous ensemble le soir autour d'une grande table pour le dîner où l'ambiance y est chaleureuse et accueillante. On peut ainsi y partager tous les moments uniques de la journée mais aussi les petites mésaventures qui peuvent nous arriver durant la journée (vouloir traverser un endroit vaseux afin de gagner du temps et finalement se retrouver recouvert de vase...) L'éco-volontariat est ainsi une véritable aventure humaine au sein d'une grande famille qui est Picardie Nature. Et nous ne sommes pas les seuls à voir la famille s'agrandir !

L'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre, espèces protégées emblématiques sont pourtant de plus en plus menacées suite à la diminution de leurs ressources alimentaires ainsi que par la destruction, pourtant illégale, de leurs lieux de nidifications.

Afin de déterminer l'évolution de la population de ces oiseaux qui nous annoncent les beaux jours, Picardie Nature, depuis plusieurs années, recueille des données sur ces espèces auprès d'un large public. En participant à l' « enquête hirondelle » lancée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) au niveau national pour 2012 et 2013, Picardie Nature avec la LPO Oise (pour le département de l'Oise) est relai au niveau régional pour les populations d'hirondelles en Picardie.

Cette enquête a pour objectif de recenser les nids occupés ou non par les hirondelles que l'on va observer dans son village, autour de chez soi... jusqu'à leur départ vers de nouveaux horizons. De plus, elle permet également de connaître davantage ces espèces afin de mieux pouvoir les protéger face aux menaces qui pèsent sur elles (destruction des lieux de nidifications...).

Mais pour agir efficacement nous avons besoin de vous, et chaque donnée nous est précieuse !

Pour certains d'entre vous cette enquête est une habitude et vous souhaitez une nouvelle fois, comme chaque année, nous transmettre vos données. Pour d'autres, c'est une action à laquelle vous aimeriez participer et apporter votre pierre à l'édifice.

Pour toutes autres informations, n'hésitez pas à nous contacter.

En attendant, bonnes observations à tous !



Claudy Lesage



Sophie Declercq

• Condamnation pour destruction d'un phoque au Tréport.

Laëtitia Dupuis, chargée de mission phoques et Yves Maquinghen, chargé de mission environnement



Nous avons été contacté le 28 mai 2012 par un promeneur qui découvrait un Phoque veau-marin échoué mort, sur la plage du Tréport (76).

Sortis en bateau en baie de Somme, les membres de Picardie Nature n'étaient pas disponibles pour intervenir de suite. Aussi nous avons contacté les services techniques communaux pour qu'ils remontent l'animal à l'abri des regards (pour des risques sanitaires).

Constatant que le phoque se trouvait à proximité d'un filet calé posé non loin de la plage, dans une zone interdite de pêche, l'ONCFS a été prévenue.

Nous avons examiné ce phoque le 29 mai et nous l'avons transporté au Laboratoire Vétérinaire de la Somme pour autopsie. Il s'agissait d'une femelle de 130 cm de long, présentant une plaie ouverte sous la gorge. L'autopsie réalisée a conclu à une mort par asphyxie secondaire à un traumatisme crânien sévère. En effet l'animal présentait une fracture linéaire de la boîte crânienne de 10 cm avec hématome sévère de l'hémisphère gauche.

Il est probable que le phoque se soit pris accidentellement dans le filet calé. L'animal a ensuite pris un coup sur la tête alors qu'il était encore en vie. Assommé, il a du couler, puis il est mort asphyxié.

Face à une mort induite par un acte malveillant, Picardie Nature a porté plainte contre X pour destruction d'espèce protégée auprès de la gendarmerie nationale le 19 juin 2012.

L'enquête menée par l'ONCFS ont conclu que les filets calés n'étaient pas répertoriés (alors que c'est obligatoire) et qu'ils étaient posés en zone interdite de pêche.

L'enquête menée par la gendarmerie nationale a permis d'identifier le propriétaire du filet de pêche. Ce dernier a été convoqué au Tribunal Correctionnel de Dieppe le 12 avril 2013 pour s'expliquer sur les faits de destruction d'espèce animale non domestique, en l'occurrence une espèce protégée, et pour les faits de pêche maritime dans une zone interdite. Picardie Nature, s'est constitué partie civile à l'audience aux cotés de deux autres associations.

Le tribunal a rendu son verdict le 3 mai 2013 et a condamné le prévenu à une peine de deux mois de prison avec sursis, une amende de 200€, au retrait de l'autorisation de pêche pour une durée d'un an et à payer à chacune des parties civiles, dont Picardie Nature, la somme de 600€ de dommages et intérêts.

**Vous pouvez soutenir
les actions menées pour
les phoques en parrainant
un phoque
au centre de soins !**

**Pour cela il suffit de se connecter sur
le site internet de Picardie nature et de
choisir le phoque que vous souhaitez
parrainer**

www.picardie-nature.org

• Le combat continue contre les 1000 vaches !

Par Yves Maquinghen, chargé de mission environnement

> Où en sommes-nous depuis la manifestation de Paris du 3 mars ?

Le Préfet a accordé, le 7 mars dernier, un permis de construire (arrêté du 07 mars 2013 accordant un permis de construire n° PC 080 260 13 M0001) pour une exploitation de 500 vaches laitières. Le projet, initialement prévu pour 1000 vaches, a été revu à la baisse car le porteur du projet ne dispose pas des surfaces suffisantes pour le plan d'épandage.

Mais ce permis autorise bien la construction de bâtiments ayant la capacité d'accueillir 1000 vaches. Pour rappel, l'autorisation d'exploiter accordée le 1er février permet l'extension du projet ! IL S'AGIT BIEN D'UN PROJET D'EXPLOITATION DE 1000 VACHES LAITIÈRES !

> Quels sont les recours ?

Picardie Nature a déposé au mois de mai, aux côtés de l'association NOVISSSEN et de nombreux riverains, un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de la Somme afin de réexaminer ce permis de construire car nous considérons qu'il comporte des erreurs.

Pour ce recours il est nécessaire d'obtenir auprès de la préfecture une copie de l'intégralité du permis de construire. Les droits à l'accès à ce document administratif sont garantis par la convention d'Aarhus du 25 juin 1998, ratifié par la France en la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les

administrations. Cependant, le Préfet a refusé de transmettre ce document à nos avocats. Ils ont de ce fait été dans l'obligation de saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour obtenir la communication des pièces du dossier. Picardie Nature examinera et utilisera tous les recours administratifs et juridiques possibles pour faire annuler ce projet industriel.

> Quelle est la situation sur place ?

La société Ramery a déjà engagé les travaux alors que tous les délais de recours ne sont pas terminés. En réponse, l'association **NOVISSSEN avec les riverains ont occupé plusieurs fois le chantier pour faire preuve de leur détermination et attendre la fin de période des recours.**

Les actions de terrain sont visibles sur le site Internet de NOVISSSEN

Picardie Nature soutient l'association **NOVISSSEN** et apporte toute son aide dans les recours pour faire annuler ce projet !

Rejoignez-nous dans notre combat pour défendre notre environnement ! :

**Dites NON au projet 1000 vaches !
Signez la pétition !**

www.picardie-nature.org



Grignon



L'enquête Hirondelles

Rappel :
Les Hirondelles de fenêtre et rustique sont des espèces protégées par l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 (renouvelé par l'arrêté du 29 octobre 2009) sur le territoire français.

Coordonnées de l'observateur

Nom et prénom :

Adresse :

Commune :

téléphone :

email :

L'observation

Adresse de l'observation (nom et numéro de la rue, commune) :

Date :

Espèce observée : Hirondelle de fenêtre Hirondelle rustique

Nombre d'individus :

S'agit-il : d'adultes de jeunes oiseaux

Nombre de nids occupés :

Nombre de nids vides :

Complément (situation des nids, jeunes oiseaux capables de voler, ...) :

L'Hirondelle de fenêtre

- Ventre, gorge et poitrine blancs ;
- Carré blanc sur le dos ;
- Queue courte fourchue ;
- Nid en forme de bol fermé avec une petite ouverture.



L'Hirondelle rustique

- Ventre et flancs blanchâtres ;
- Front, menton et gorge roussâtres ;
- Pas de carré blanc sur le dos ;
- Queue longue fourchue ;
- Nid en forme de coupe ouverte.



Plus d'informations
www.enquete-hirondelles.fr
www.picardie-nature.org

LPO Nationale : Marjorie Poitevin marjorie.poitevin@lpo.fr
Blandine Kesteman blandine.kesteman@picardie-nature.org



OISE



Protection de l'Environnement

vendeuil (02)

Avis de PICARDIE NATURE sur l'enquête publique concernant une demande d'autorisation d'exploiter une installation de prétraitement, regroupement, transit et traitement par incinération de déchets dangereux - ARF à Vendeuil (Aisne).

Picardie Nature, association régionale de protection de la nature et de l'environnement, regroupant plus de 900 adhérents et une dizaine d'associations, membre du réseau France Nature Environnement, s'est intéressée au dossier présenté par la société ARF concernant son installation de traitement de déchets dangereux.

Notre association ne portera pas ses remarques sur une analyse technique du dossier, les observations portées par l'association Vie et Paysages sont entièrement légitimes et nous appuyons leurs différentes interrogations techniques.

Nous souhaitons porter votre attention sur l'intérêt général de cette installation et de cette nouvelle demande d'autorisation d'exploiter.

Nul part dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DDAE) n'est expliquée la nécessité de ce site. Il n'est fait que de vagues rappels, non chiffrés, au PREDIS et au PREDD. Ce dernier a été approuvé par le Conseil Régional le 27 novembre 2009, contrairement à ce qui est affirmé p. 42 et p. 119 du DDAE où le pétitionnaire ne fait référence qu'à un projet de PREDD de juillet 2009. A aucun moment les enjeux, tant qu'économique que sociaux, de traitement des déchets dangereux ne sont abordés.



ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER

1

Il est pourtant nécessaire de rappeler que l'adéquation entre la production de déchets dangereux et les capacités de traitement de ces mêmes déchets s'apprécie au niveau régional, comme le prescrit le Code de l'Environnement.

Sur un total de 268 000 tonnes de déchets dangereux générés annuellement par la Picardie, et notamment ses industriels, environ 115 000 tonnes par an sont éliminés par incinération ou co-incinération (115 537 tonnes recensés en 2005 dans le cadre de la révision du PREDD Picardie effectuée en 2009 – figure 17 p. 41).

Face à ce tonnage, la Picardie dispose d'une capacité d'incinération et de co-incinération de déchets dangereux de 179 500 tonnes par an (Recensement dans le cadre de la révision du PREDD Picardie effectuée en 2009 – figure 19 p. 43).

L'incinérateur de VENDEUIL, malgré sa grande capacité d'incinération (120 000 tonnes/an), ne traite qu'un faible tonnage de déchets dangereux picards relevant de l'incinération.

Le tableau ci-dessous rassemble les chiffres de 2006 à 2009 :

	2006	2007	2008	2009
Tonnage déchets dangereux de Picardie incinéré à Vendeuil (Tiré des bilans d'exploitation de la Société ARF 2006 (p.10), 2007 (p.10), 2008 (p.9), 2009 (p.8))	0	1198	5911	3168
% du tonnage total de déchets dangereux produits en Picardie en 2005	0%	1%	5,1%	2,8%

Entre autres explications à ces faibles pourcentages, on peut citer les raisons suivantes :

- l'offre technique de l'installation est limitée à certains déchets dangereux (principalement des liquides) ;
- l'installation de Vendeuil est en concurrence directe avec les cimenteries pour les déchets dangereux liquides.

Au vu de ces chiffres, il apparaît clairement que l'incinérateur de VENDEUIL joue un rôle marginal dans le schéma d'élimination par incinération des déchets dangereux de la région picarde. Les industriels picards producteurs de déchets dangereux ne seront donc pas pénalisés en termes de compétitivité et ne se retrouveront pas sans filière à l'arrêt de l'incinérateur de VENDEUIL.

D'autant que les régions limitrophes offrent une capacité totale d'incinération et de co-incinération de 1 049 600 T/an (405 000 Nord



Pas-de-Calais, 50 000 Champagne Ardenne, 223 000 Île de France, 239 600 Haute-Normandie) dont une partie est disponible et pourrait absorber l'intégralité du tonnage de déchets dangereux picards actuellement incinéré par VENDEUIL

Quant aux autres déchets dangereux traités par l'incinérateur de la Société ARF de VENDEUIL, ils proviennent pour leur plus grande part du centre de regroupement-prétraitement d'ARF, situé à SAINT REMY DU NORD.

Or la région du Nord-pas-de-Calais dispose d'une large capacité d'incinération de déchets dangereux inoccupée, à savoir environ 170 000 tonnes par an (Chiffres 2007 : les installations collectives du Nord-Pas de Calais ont incinéré ou co-incinéré 234 000 tonnes de déchets dangereux, toutes provenances confondues, d'après l'Inventaire Régional de l'Environnement établi en 2008 par la Drire-Diren) par nature à même d'incinérer le flux de 18 000 tonnes (Chiffres 2007, Rapport environnemental ARF Vendeuil) issu de SAINT REMY DU NORD et dirigé actuellement vers le centre extra-régional de VENDEUIL.

Il est ainsi aisé d'exclure l'indispensabilité du centre de VENDEUIL à l'économie de la région.

Par ailleurs, la Cour d'Appel Administrative d'Appel de Douai infirme l'intérêt général que représenterait l'incinérateur ARF de Vendeuil dans la mesure où dans un arrêt du 15 juin 2011 la Cour demande à la société ARF ainsi qu'à l'État de «produire à la Cour, dans un délai de 15 jours à compter de la notification du présent arrêt, tous éléments de nature à permettre à la Cour de déterminer si l'intérêt général justifie que l'installation en cause puisse continuer à fonctionner jusqu'à une nouvelle autorisation soit délivrée ainsi que le délai nécessaire au dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation et à l'instruction de celle-ci».

Or dans son arrêt du 30 juin 2011, annulant la précédente autorisation d'exploitation du 2 juin 2006, la Cour considère que l'État et la société ARF n'ont pas démontré qu'un «intérêt particulier s'attache au maintien de l'activité de l'exploitation» et qu'il n'est pas démontré que l'annulation de l'arrêté préfectoral attaqué serait de nature à emporter des conséquences manifestement excessives justifiant qu'il soit dérogé à titre exceptionnel au principe de l'effet rétroactif des annulations contentieuses».

De ce fait, le pétitionnaire ainsi que l'Etat n'ont jamais démontré, que ce soit devant les Cours de justices Administratives ou dans cette nouvelle demande d'autorisation d'exploiter, l'intérêt général que revêt cet incinérateur de déchets dangereux.



Un arrêt du Conseil d'Etat du 22 avril 2013 rejette le pourvoi en cassation de la société ARF contre l'arrêt de la Cour Administrative de Douai du 30 juin 2011.

Nous vous demandons de lire attentivement les considérants de juges de la Cour d'Appel et ceux du Conseil d'Etat, en particulier l'extrait suivant (page 4 de l'arrêt du Conseil d'Etat) :

Au regard des différentes décisions de justices administratives, des incidents observés sur le site ARF Vendeuil (dépassement de seuil de dioxines, suppression de vapeurs...), des arrêtés préfectoraux de mises en demeure, la société ARF n'a jamais fait preuve des compétences administratives et techniques nécessaires depuis l'acquisition de ce site pour transformer un simple four à chaux en un incinérateur de déchets dangereux fiables, sécurisé et non polluant.

Au surplus, la gestion d'un tel site, qui sera classé SEVESO seuil haut, doit se faire dans la transparence, la rigueur et s'appuyer sur de hautes compétences. Nous sommes forcés de constater que ces éléments ne sont pas réunis aujourd'hui, à l'instar du non renouvellement de la commission de suivi de site, installant ainsi un climat délétère entre les citoyens et l'industriel.

Dans le plus strict respect des décisions de la justice administrative,

Considérant que l'intérêt général n'est pas prouvé,

Constatant l'absence de graves conséquences économiques et d'ordre social si l'installation actuelle s'arrêtait de fonctionner,

Face à l'inaptitude patente de l'industriel à gérer le site,

Nous vous demandons de rendre un avis défavorable à ce nouveau projet d'autorisation préfectorale d'exploiter une installation de prétraitement, regroupement, transit et traitement par incinération de déchets dangereux - ARF sur la commune de Vendeuil



Yves Maquinghen
Chargé de mission Environnement

yves.maquinghen@picardie-nature.org
Tel. 03 62 72 22 52



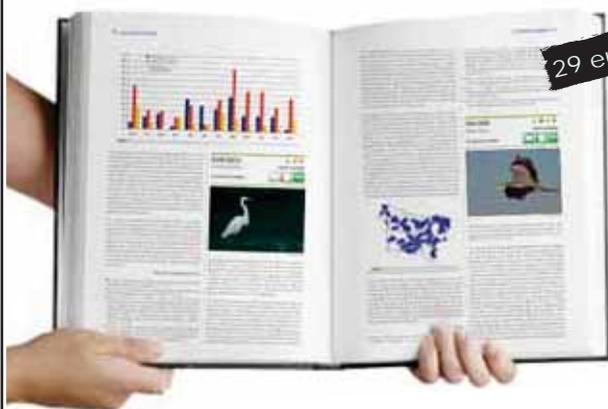
ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER



Parution de l'ouvrage
Les oiseaux de Picardie

- **Historique**
- **Statuts**
- **Tendances**

**Disponible dans toutes les bonnes librairies
ou sur le site : boutique.picardie-nature.org**



29 euros



NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TÉLÉPHONE : E-MAIL :

BON DE COMMANDE DU LIVRE «OISEAUX DE PICARDIE»

Nombre d'exemplaires x 29 €
Frais d'envoi x 8,5 € (gratuit si retrait à Picardie Nature)
TOTAL.....

Merci d'envoyer cette souscription accompagnée du règlement à :
Picardie Nature – 1 rue de Croÿ BP 70010 – 80097 AMIENS Cedex 3
ou à réserver sur <http://boutique.picardie-nature.org>

• Pierre rabhi, Au nom de la Terre

Par Christophe Hosten

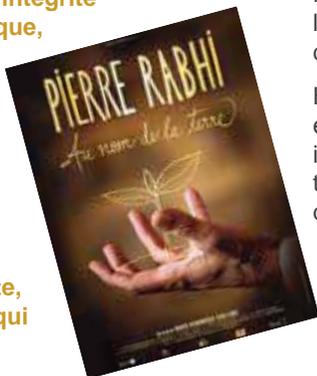
Dans le cadre des « séances rencontre » au ciné St Leu d'Amiens, en partenariat avec la FAMAPP, Terre de liens, Biocoop et l'Agriculture Biologique en Picardie, Picardie Nature a participé, le 14 juin dernier, au débat qui a suivi la projection du très beau documentaire sur Pierre Rabhi.

Auparavant, le vendredi 3 mai, au cinéma de Château-Thierry, Catherine Lawnizak, notre animatrice du projet agro-écologie était aux côtés de l'association Vie et Paysages pour présenter le film.

Pierre Rabhi est agriculteur, écrivain et penseur, pionnier de l'agroécologie. Après 40 ans d'engagement au service de l'Homme et de la Nature, il appelle aujourd'hui à «l'insurrection des consciences» pour fédérer ce que l'humanité a de meilleur pour préserver notre planète-paradis face aux dommages et aux souffrances qu'elle subit.

Il nous invite à sortir du mythe de la croissance infinie, à réaliser l'importance vitale de notre terre nourricière et à inaugurer une nouvelle éthique de vie vers une «sobriété heureuse». Ce premier long métrage qui lui est entièrement consacré raconte le cheminement d'une vie et la conception d'une pensée qui met l'Humanité face à l'enjeu de sa propre destinée.

« La planète terre est à ce jour la seule oasis de vie que nous connaissons au sein d'un immense désert sidéral. En prendre soin, respecter son intégrité physique et biologique, tirer parti de ses ressources avec modération, y instaurer la paix et la solidarité entre les humains, dans le respect de toute forme de vie, est le projet le plus réaliste, le plus magnifique qui soit. » Pierre Rabhi.



• Un débat régional riche de questions sur la transition énergétique...

Par Yves Maquinghen, chargé de mission environnement

Dans le cadre du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE), Picardie Nature, associée à l'ADEME Picardie et à la DREAL Picardie, ont organisé un débat citoyen sur les enjeux et les pistes d'action de la transition énergétique.



Pierre Radanne, expert du Débat National sur la Transition Énergétique, était l'invité d'honneur de ce débat citoyen.

Huit experts régionaux sur les questions énergétiques, du transport, du bâtiment sont intervenus pour présenter les enjeux de cette transition mais surtout répondre aux questions des citoyens.

Après l'ouverture du débat par le Président de Picardie Nature, Patrick Thiery, c'est Christian Fabry, directeur de l'ADEME Picardie qui animé cette journée citoyenne.

Ce sont plus d'une centaine de participants qui ont ainsi assisté à ce débat et posé de nombreuses questions ou apporté leur contribution. Adeline Mathien et Robert Borja, chargés de missions pour France Nature Environnement ont fait le déplacement et ont pu répondre à certaines questions mais aussi faire part des propositions de notre fédération FNE.

La première partie de ce débat a été l'occasion de présenter l'énergie telle que nous la consommons aujourd'hui, pour se chauffer, se déplacer, se nourrir. Il apparaît de cette première partie que la Picardie est la région où la distance domicile - travail est la plus grande de France. Il n'a pas été oublié de signaler que la Picardie possède un fort potentiel pour le développement éolien mais qu'il existe d'autres sources d'énergies renouvelables exploitables telles que la géothermie.

La seconde partie de ce débat a vu une présentation des enjeux de la transition énergétique face aux changements climatiques par Pierre Radanne ainsi qu'une présentation des objectifs du schéma régional du climat de l'air et de l'énergie (SRCAE) par les experts régionaux. Le débat qui a suivi a permis de mettre en avant des expérimentations existantes en région sur l'isolation des bâtiments, sur les technologies d'échangeurs calorifiques (air/air, air/eau..) mais aussi sur la nécessité de privilégier les circuits courts pour réduire l'impact du transport routier.

Consultez le plaidoyer de FNE pour une transition énergétique efficace : <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-dossiers/energie/transition-energetique/transition-energetique.html>

Jean-Paul Lescoutre, Vice-Président de Picardie Nature n'a pas hésité à rappeler que la Picardie est toujours sous la menace de l'exploitation des Huiles de Schiste. Notre région, bien qu'elle en soit dépourvue, est entourée de centrales nucléaires vieillissantes et qu'il est nécessaire de songer à leur remplacement par des techniques renouvelables et soutenables.

Philippe Caron, directeur de la DREAL Picardie, a clôturé ce débat et expliqué que l'ensemble de ce débat ferait l'objet d'une synthèse qui sera envoyé au commissariat général du DNTÉ comme contribution au débat national.



• Chartèves : Qu'attendons-nous ?

Par Yves Maquinghen, chargé de mission environnement

Le coteau de Chartèves représente l'une des dernières pelouses calcaires de la Vallée de la Marne axonaises. Elle constitue un point nodal indispensable au réseau des pelouses calcaires du sud de l'Aisne. Sa mise en viticulture détruirait donc non seulement un patrimoine naturel majeur, mais mettrait également en péril la pérennité de la biodiversité des autres pelouses.

Une concertation pour un conflit d'usage

Face à ces constatations et pour répondre à la question de la faisabilité de la mise en viticulture de ce coteau, le Préfet de l'Aisne a lancé une vaste étude pour recenser la biodiversité de ce site et des autres pelouses calcaires du Sud de l'Aisne. Cette étude est supervisée par un comité de pilotage réunissant à la fois les associations de protection de la nature, les propriétaires, les viticulteurs, les élus et tous les autres acteurs du secteur.

Cette étude a confirmé la très grande valeur patrimoniale de la biodiversité du coteau de Chartèves et son rôle primordial dans un réseau naturel de coteaux calcaires situé au sud de l'Aisne. Une dernière réunion a eu lieu le 13 juillet 2011 dans la continuité de la concertation lancée par le Préfet en 2009.

Suite à cette dernière réunion des solutions ont été proposées sur des bases scientifiques dont la mise en réserve de 50% de la zone AOC et donc la mise en culture du reste du coteau. Il était même proposé par le Préfet de l'Aisne d'établir un calendrier resserré pour répondre aux exigences réglementaires et mettre en place une réserve naturelle régionale et une zone viticole.

Aucune réponse de l'État !

Or, depuis ce dernier comité de pilotage le processus de concertation ne semble plus avancer. Picardie Nature a relancé de nombreuses fois les services de l'état de l'Aisne pour réactiver ce comité de pilotage



Yves Maquinghen

et demander la mise en place de mesures de protection. Nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour ! Picardie Nature dénonce vivement cette situation stagnante qui ne rend pas service à la conservation du site et ne répond pas à la question de l'extension de la viticulture sur les derniers coteaux calcaires du Sud de l'Aisne.

Picardie Nature demande :

- à avoir des réponses précises à ses différents courriers ;
- à ce que le Coteau de Chartèves fasse l'objet d'une protection par la mise en place d'un arrêté de protection de biotope conformément à la promesse faite par le Préfet de l'Aisne en 1994, nous considérons de ce fait que c'est l'ensemble du coteau qui doit être protégé afin de préserver ce qui reste de biodiversité ;
- la mise en place de mesures de gestion sur l'ensemble des pelouses calcaires du Sud de l'Aisne d'après les recommandations de l'étude ECOGEE de 2012.

Retrouvez sur le site de Picardie Nature les courriers des associations demandant la mise en place de mesures de protection du coteau de Chartèves.

Signez la pétition pour la protection de la biodiversité dans la vallée de La Marne et le coteau de Chartèves

www.picardie-nature.org

• Un forage d'exploration d'hydrocarbure non conventionnel autorisé en Picardie !

Par Yves Maquinghen, chargé de mission environnement

C'est dans le plus grand secret que le Préfet de l'Aisne a signé le 17 mai un arrêté autorisant la société ZAZA ENERGY FRANCE à réaliser un forage d'exploration sur la commune de Rozoy-Bellevalle (Sud de l'Aisne) dans le cadre du Permis de recherche d'hydrocarbures non conventionnels (huiles de schistes) de Château-Thierry.

Un déni de démocratie !

Cette autorisation a été donnée pour un forage d'exploration d'hydrocarbure sans qu'aucune consultation des élus et des citoyens ne soit réalisée ! Bien que le forage horizontale soit interdit il est inconcevable qu'une telle installation industrielle soit autorisée sans que la population n'est connaissance en détail des risques et impacts sur l'environnement. Ainsi il paraît plus facile de forer un puits de pétrole qu'un forage d'eau potable ! Le premier peut avoir de grave conséquence sur le second !

En plein débat sur la transition énergétique !

De plus cette autorisation tombe en plein débat sur la transition énergétique alors que les élus et les citoyens se donnent rendez-vous pour dessiner un avenir énergétique soutenable et décarbonnée à la France. Comment réaliser les objectifs du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie en ouvrant les portes à l'exploitation d'huile de schiste ? Est-ce une réponse efficace face au défi climatique pour les prochaines décennies ? Faisons-nous preuve de modernisme en cherchant à exploiter du pétrole au lieu de développer les énergies renouvelables ?

Face à cette obstination du «tout pétrole», et au regard des pollutions engendrées par l'exploitation des gaz de Schiste aux États-Unis, Picardie Nature demande l'abrogation du permis de recherche d'hydrocarbure non-conventionnel de «Château-Thierry»

• Position de Picardie Nature sur le projet d'introduction de Faucons pèlerins à Albert

Par Yves Maquinghen, chargé de mission environnement et Jean-Claude Gilbert.

Avis de Picardie Nature exprimé en commission départementale de la nature, des paysages et des sites sur la demande concernant l'introduction de 3 jeunes faucons pèlerins, nés en captivité de parents captifs.

Sur la forme

Ce projet ne peut légalement aboutir. En effet : « Est interdite sur tout le territoire métropolitain et en tout temps l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence, ou par imprudence des spécimens vivants nés et élevés en captivité des espèces d'animaux vertébrés dont la capture est interdite sur tout ou partie du territoire métropolitain en application de l'article L. 411-1 du code de l'environnement »

(Arrêté du 9 avril 2010 interdisant sur le territoire métropolitain l'introduction dans le milieu naturel de spécimens vivants de certaines espèces d'animaux vertébrés protégées en application des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement) Cet arrêté a été pris, rappelons-le, afin justement de mettre un terme à ce type d'introduction anarchique, sans bases ni fondements scientifiques.

Par ailleurs, le faucon pèlerin n'est plus une espèce en danger. Il recolonise allègrement ses anciens territoires depuis l'interdiction des pesticides organo-chlorés qui ont failli le faire disparaître. La réintroduction du faucon pèlerin n'est pas un enjeu pour la sauvegarde de l'espèce et le projet ne peut donc en tirer quelconque argument scientifique. D'ailleurs, ce n'est pas son objectif, mais celui de la lutte contre les pigeons.

Que l'on facilite cette recolonisation naturelle par une action sur les milieux et habitats favorables à l'espèce, rien de plus utile et légal. C'est la position de l'UFCS (Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage) et c'est celle de Picardie Nature.

Rappelons aussi que seul le ministère de l'écologie et du développement durable est habilité à déterminer quelles sont les espèces, les lieux et les personnes susceptibles de procéder à de telles expérimentations. La présente demande ne peut prétendre s'inscrire dans un programme national ainsi défini par le ministère. Nous préférierions aussi que d'autres espèces que le faucon pèlerin, autrement plus fragilisées, soient concernées. Et d'une manière générale, nous préférierions agir sur la préservation et la restauration des milieux plutôt que sur la réintroduction des espèces elles-mêmes. L'aide au nichage ne garantit pas non plus le retour des espèces, dès lors que le milieu ne leur est pas adapté. Les programmes de réintroduction d'espèces sauvages en voie de disparition ou disparues ont tous été abandonnés dans les années 80 au profit du rétablissement préalable des milieux. Cette position est celle des associations de protection de la nature, constante et mise en pratique depuis longtemps.

« Toutefois, l'introduction dans le milieu naturel de spécimens de telles espèces peut être autorisée par l'autorité administrative à des fins agricoles, piscicoles ou forestières ou pour des motifs d'intérêt général et après évaluation des conséquences de cette introduction ». (Article L411-3 II du code de l'environnement).

C'est ce qui semble justifier qu'une consultation publique ait été diligentée par le préfet. Or le dossier présenté est très loin de satisfaire aux conditions permettant d'envisager une telle dérogation à la loi. Voir en annexe l'article Article R411-32 prescrivant les conditions auxquelles doivent souscrire les demandeurs. Et on voit mal une dérogation accordée en l'absence d'une autorisation formelle des services compétents du ministère de l'écologie et du développement durable.

Un feu vert donné à cette expérimentation serait illégal et son utilité, au motif de l'intérêt public, non avérée. C'est la position officielle de l'Union Française des centres de sauvegarde (UFCS) ainsi que de Picardie Nature. Picardie nature ne manquerait pas d'en tirer des conclusions sur le plan de la légalité.

Sur Le Fond

Nous ne souhaitons cependant pas nous retrancher derrière la loi pour nous opposer à ce projet et nous nous défendons de toute position dogmatique sur le sujet.

Nous avons conscience des dégâts commis par les pigeons sur les monuments, souvent restaurés à grand frais, ainsi que du caractère pathogène des accumulations incessantes de fientes sur et dans les édifices.

Les expérimentations montrent toutes que le problème est complexe et sans solution légale évidente. L'engrillagement des ouvertures est pratiquée couramment lors des travaux de restauration des monuments. Mais il pénalise aussi d'autres espèces, moins destructrices et fragiles. La stérilisation des œufs, l'effarouchement (et la prédation) notamment par la fauconnerie, etc. ont aussi montré leurs limites, à Lille, à Albi, à Strasbourg, à Villefranche de Rouergue, etc. L'abondante littérature sur le sujet en témoigne.

On peut admettre le caractère d'utilité publique de la lutte contre la prolifération des pigeons. Il est évident aussi que le public soutiendra l'initiative proposée, compte tenu des nuisances du pigeon. Le projet revêt surtout des dimensions médiatiques, le faucon pèlerin étant un oiseau un peu mythique. Mais une telle initiative ne peut être laissée à des intérêts commerciaux sans contrôle scientifique (Au sens de l'article R411-32. Le baguage ou des artifices du même type ne suffisent pas... et on pourrait débattre au sein de l'instance ce que signifie la notion de contrôle scientifique), compte tenu du réel danger que représente le braconnage de telles espèces.

Ce que nous savons aussi, c'est que le faucon pèlerin est un prédateur opportuniste qui décime les populations d'oiseaux plus faciles à attraper que le pigeon biset. Le biset est un malin qui a vite compris qu'il ne risquait rien en se projetant au sol pour échapper au faucon qui ne peut le chasser qu'en vol. L'expérience montre que le pigeon continue à bien se porter, même si l'effarouchement a pour bénéfice de disperser les colonies.

Bien que nous regrettons de ne pas être en mesure de proposer de solution alternative (Elle serait connue depuis longtemps...) en dehors d'une action sur les milieux favorables au retour naturel du faucon pèlerin, nous pensons que la prédation du pigeon par le pèlerin est une fausse solution et un leurre qui ne résoudra pas le problème de sa prolifération.

Voir la fiche de l'espèce sur le site Clicnat !



ANNEXE - CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Article R411-31

« Toute personne qui, à des fins agricoles, piscicoles, forestières ou pour des motifs d'intérêt général, se propose de procéder à l'introduction dans le milieu naturel d'animaux ou de végétaux appartenant à des espèces figurant sur les listes établies en application du I de l'article L. 411-3 doit disposer d'une autorisation délivrée dans les conditions définies à la sous-section 1. Article R411-31 »

Article R411-32

« I. - La demande d'autorisation est adressée au préfet du département du lieu où doivent être, selon le cas, lâchés les animaux ou plantés ou semés les végétaux. Elle peut être transmise par voie électronique.

II. - Cette demande est accompagnée d'un dossier qui comprend, outre l'indication, s'il s'agit d'une personne physique, de ses nom, prénoms et domicile, et, s'il s'agit d'une personne morale, de sa dénomination ou de sa raison sociale, de sa forme juridique, de l'adresse de son siège ainsi que de la qualité du signataire de la demande, l'information la plus complète sur :

1° L'aptitude technique du demandeur à conduire l'opération d'introduction ou, s'il ne l'exécute pas lui-même, à la faire conduire ;

2° Les fins agricoles, piscicoles, forestières ou les motifs d'intérêt général qui justifient cette opération ;

3° Si elle est envisagée en vue de la réintroduction ou du renforcement de la population d'une espèce, l'évaluation de son incidence sur l'état de conservation de l'espèce ;

4° Le nombre, l'origine ainsi que la provenance géographique des animaux ou des végétaux qui devront être introduits dans le milieu naturel ;

5° La situation sanitaire de la région d'origine des animaux ou des végétaux introduits au regard des maladies contagieuses et leur état de santé ;

6° Les circonstances de temps et de lieu ainsi que l'ensemble des conditions générales d'exécution de la capture ou de l'enlèvement, du transport et de l'introduction des animaux ou des végétaux dans le milieu naturel, notamment au regard du droit de propriété ;

7° L'évaluation de ses conséquences, d'une part, sur les milieux naturels où elle doit avoir lieu ainsi que sur la faune et la flore qu'ils hébergent, d'autre part, sur la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur les conditions dans lesquelles s'exercent, dans le territoire affecté par l'introduction, les activités humaines ;

8° La nature des mesures prévues pour accompagner et suivre dans le temps l'opération ainsi que des dispositions nécessaires pour réduire au maximum les risques qu'elle pourrait faire peser sur la sécurité des personnes et des biens ou sur la santé publique et, selon les cas, pour supprimer, réduire ou compenser les dommages qu'elle pourrait causer aux activités humaines, notamment, agricoles, forestières, aquacoles et touristiques ;

9° L'évaluation de son coût total et la capacité financière du demandeur à y procéder ou à y faire procéder.

III. - Ce dossier est fourni en autant d'exemplaires que demandé par le préfet en fonction de la nature de l'opération d'introduction prévue. Lorsque le préfet estime que l'un des éléments du dossier est insuffisant ou irrégulier, il invite le demandeur à le compléter ou à le régulariser.

IV. - Dès que le dossier est complet, le préfet délivre au demandeur un accusé de réception mentionnant sa date d'enregistrement ». Article R411-32

• Pôle découverte et animation nature

• Ouvrir les horizons, retour des Assises Nationales EEDD par Sophie Declercq, Animatrice nature

2012 et 2013 ont accentué le mouvement dans les territoires autour de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). En vue des Assises Nationales de Lyon - Villeurbanne du 5 au 7 mars, chaque région a organisé ses propres Assises en territoire en vue de contribuer au débat national et de porter les besoins et messages des régions.

Rappel de ce qui s'est passé en Picardie

Les Assises Régionales ont été organisées par Picardie Nature, En Savoir Plus et l'IREPS Picardie (Instance Régionale de Promotion et d'Éducation de la Santé) (cf article départementales de production et de la journée de restitution régionale, la synthèse picarde est la suivante.

Qui est venu à Lyon ?

1200 participants pendant 3 jours :

- Venus de tous horizons : associations (50%), individuels (20,9%), collectivités (16,9%), Etat (8%), syndicats et organisations professionnels (3,2%) et entreprises (0,4%).

- Venus de partout : toutes les régions de France métropolitaine mais aussi de Nouvelle-Calédonie.

Et oui, l'EEDD motive et mobilise !

Que s'y est-il passé ?

Rebondissant sur les 200 recommandations des Assises de Caen en 2009, les 3ème Assises 2013 ont permis des rencontres, de l'échange, un forum, des temps de productions, des plénières d'ouverture et de clôture, des interventions du monde associatif mais également de l'État et des collectivités.

>> Au total : 11 chantiers réunissant 47 ateliers. Les thèmes des chantiers sont aussi variés que l'est l'EEDD :

- Eau : protéger ensemble notre bien commun ;
- Biodiversité : se réconcilier avec la nature ;
- Santé-Environnement : assembler nos savoirs-faire ;
- Climat-énergie : accompagner la nécessaire transition ;
- Villes et territoires durables : réinventer nos façons d'habiter ;
- Alimentation : se nourrir de la complexité ;
- Consommation et production responsables : partager ensemble nos responsabilités ;
- Tous acteurs : faire ensemble le pari du changement ;
- Place aux jeunes : s'engager pour un nouveau «faire ensemble» ;
- Valeurs et éthique : se définir pour mieux se comprendre ;
- Gouvernance : faire de l'EEDD l'affaire de tous.

Des dizaines d'actions et d'argumentaires ont été proposées, malaxées, priorisées, pour finalement en conserver 11 , une action prioritaire et réalisable par chantier d'ici les 4 ans à venir, lors des prochaines Assises nationales.

L'Éducation à l'environnement et au développement durable apparaît donc comme le levier d'actions pour une transition écologique !

Ouvrir les horizons en Picardie

Le jeudi 7 mars fut aussi consacré à un «rebond en territoire» : à l'espace picard, c'est alors les associations (Picardie Nature, En Savoir Plus, l'IREPS Picardie), le Conseil régional et le SYMOVE qui se sont retrouvés.... des idées et des souhaits plein la tête inspirés de tout ce qui se passe ailleurs et durant ces Assises... Les besoins exprimés sont :

- > Permettre à tous les acteurs de l'EEDD de se rencontrer et de se connaître ;
- > Favoriser le travail de concert sur des projets EEDD en Picardie.

La 1ère Journée Européenne de l'EEDD

Ces Assises nationales ont été précédées par la 1ère Journée Européenne de l'EEDD, le lundi 4 mars. 230 personnes provenant de 25 pays (France, Belgique, Italie mais aussi Québec et Géorgie) ont ainsi partagé sur les actions et avancées de l'EEDD. Rdv pour la 2ème Journée Européenne en 2014 en Italie !

• Découverte sensorielle en forêt par Sophie Declercq, Animatrice nature

C'est le dimanche 7 avril, clap de fin de la semaine du développement durable, que 6 courageux découvreurs, ont mis leurs sens en éveil afin d'appréhender la nature comme l'homme moderne le fait de moins en moins.

A travers la forêt de la Neuville en Hez, dans une clairière, ils ont d'abord respecté 2 minutes de silence les yeux fermés, pour se rendre compte des bruits et de toute la vie sonore qui passe souvent inaperçue et tenter de savoir pourquoi les oiseaux chantent.

Après un autre arrêt « silence et découverte » auprès d'un étang, le club des 6 a ramassé des matériaux naturels afin de les sentir, les mémoriser et de jouer à un blind test des odeurs. Pari réussi, il sait reconnaître à l'odeur une mousse au parfum de l'herbe fraîchement coupée.

Puis le temps de création : inventer en duo un parfum de la forêt grâce à des mélanges subtils d'éléments trouvés sur place.

Nouvel atelier qui déboussole : le fil d'Ariane. A savoir, les yeux bandés, les découvreurs suivent tant bien que mal une corde tendue entre plusieurs arbres. But du jeu, remettre en question les habitudes de « voyant » et affronter le noir complet en plein jour et dans le sous bois. Mais aussi, utiliser le toucher en arrivant à chaque arbre puisqu'ils devaient palper le tronc jusqu'au sol pour découvrir des éléments dans une bassine qui, mis bout à bout, font penser à un animal mystère. Bien joué, c'est l'écureuil (qui viendra nous rendre visite plus tard dans la balade) et la palpation de 5 essences d'arbres différentes, mais quelle surprise lors de la dernière bassine de toucher de... l'eau.

La promenade se poursuit et vient le moment de faire jouer le sens que l'on utilise le plus : la vue. Sur un rectangle de carton, est placé un morceau de double-face, et devient un tableau vierge qu'il va falloir remplir selon ses envies. Seul impératif : on ne doit plus voir le double-face une fois la création effectuée (pour combler, le sable saupoudré est un excellent outil !).

20 minutes au même endroit, cela est bien utile pour le connaître un peu et pouvoir commencer un nouveau jeu : le Kim vue. Entre 2 ardoises, sont placés 5 éléments naturels qui sont montrés quelques instants aux découvreurs avant d'être dissimulés. Les aventuriers du jour ont pour mission de retrouver ces éléments... et de les rapporter. C'est gagné. Seul le goût n'a pas été joué ce jour là mais tous semblaient heureux de leurs réveils sensoriels. Il manquait aussi un peu de participants et la floraison était encore timide mais la balade fut agréable et a permis un éveil simple mais souvent délaissé. Cyril

• Exposition Natur'Ailes (version 4) par Sophie Declercq

Du 12 au 15 avril à Aigneville s'est déroulée l'exposition Natur'ailes, version 4. Des bénévoles du Club PhotoSomme ont présenté plus de 200 clichés des oiseaux et insectes que l'on observe chez nous : une telle diversité est à nos côtés, prenons le temps de l'observer.

Une multitude d'espèces différentes.... c'est la biodiversité dont on parle. Pour compléter les sublimes images, l'exposition sur la Biodiversité réalisée par Picardie Nature était également présentée : elle a pour particularité de posséder «un coin des petits».

En s'appuyant sur ces différents éléments, les bénévoles du Club PhotoSomme ont réalisé des animations pour les classes de l'école communale le vendredi 12 avril. Près de 160 visiteurs se sont déplacés sur le week end pour s'émerveiller des richesses si proches de nous. Ce succès rencontré a été permis à l'investissement des bénévoles et organismes suivants : Club PhotoSomme, Société de Sauvegarde du Patrimoine et de la Mémoire d'Aigneville, la commune d'Aigneville et Picardie Nature.

• Une éco-école riche en biodiversité par Sophie Declercq, Animatrice nature

L'école primaire Beauval de Senlis vient de recevoir sa labellisation «éco-école» (info ici). Les 4 classes participent ainsi tout au long de l'année à des projets riches et variés sur l'environnement :

Mme Lubineau



> la mise en place d'un potager et l'utilisation de sa production pour le cadeau de la Fête des pères par exemple ;

> la création d'un composteur ;

> l'installation d'un hôtel à insectes, de nichoirs,... et cela marche ! Les élèves ramènent des épiluchures de chez eux pour alimenter le composteur, les trous forés dans les bûches de l'hôtel sont occupés (on voit le bouchon de terre fait par l'insecte), le récupérateur d'eau rend bien des services.... et tout cela en poursuivant l'apprentissage élémentaire du calcul, de la lecture et de l'écriture.

Pour compléter ce projet tourné vers les milieux de l'école et leur lien avec l'homme, l'école a fait appel à Picardie Nature afin de découvrir la biodiversité qui bénéficie de tous ces aménagements. Pour cela un dernier façonnage fut nécessaire : demander à ne pas tondre l'herbe sur une partie de l'école à côté du potager.

La semaine dernière se sont déroulées les 4 séances permettant à la centaine d'élèves de l'école d'appréhender toute la faune qui vit à l'

leurs côtés au quotidien. L'objectif était de chercher, comme tout bon naturaliste, dans les moindres espaces disponibles. La diversité de milieux crée la diversité de vie.... le résultat a même dépassé nos espérances.

La réponse de la nature ne s'est pas fait attendre : des fleurs de toutes les couleurs ornent ainsi cette prairie fleurie NATURELLE (là où aucune tonte n'a eu lieu cette année). Aucun semis ne fut nécessaire, la banque de semences en dormance dans le sol était là ! Lotier, Achillée millefeuille, trèfle rose ou blanc, Grande marguerite, stellaire, plusieurs graminés, géraniums sauvages, plantain, piloselle.... Autant de plantes disponibles pour une quantité d'insectes.

Dans chacune des 4 classes, ce sont à chaque fois une trentaine d'espèces de petites bêtes qui ont été observés (des espèces identifiées ou des groupes d'espèces supposées). Imaginez 25 élèves équipés de boîtes loupes et bassines en train de secouer les branches et fouiller les haies ou herbes hautes....

En 20 minutes beaucoup de choses sont trouvées. Une comparaison fut opérée entre le jardin (potager, prairie haute, haie, composteur,...) et la cour (goudron, herbes rases, arbres). Dans chaque endroit on a trouvé des choses différentes.

CQFD : la multitude de milieux permet la diversité d'espèces.

La centaine d'élèves a ainsi pu rencontrer les sauterelles, papillons, mille pattes, araignées, escargots, coccinelles, mais aussi charançons vivant à côté d'eux au quotidien. Les quelques appréhensions passées, l'animal en boîte, la surprise et l'émotion ont laissé placé à l'observation et de la description. A-t-il des poils sur les pattes, quelles sont ses couleurs, a-t-il des oreilles...

Observer la nature c'est facile : laissons lui la place et ouvrons l'œil.

• Picardie Nature a participé à la Journée de Jeunesse par Sophie Declercq

Le 1 juin à Abbeville tout le parking de la piscine était occupé par des activités pour les jeunes. Organisés en 4 espaces : «Jouer & Créer», «S'informer», «Bouger» et «Valoriser ses talents». Les jeunes se sont vu proposer des activités riches et variées !

Avec Picardie Nature, ils se sont exercés à la recherche des oiseaux dans les arbres à l'aide de jumelles ou à l'œil nu, puis ensuite à retrouver leur nom. A l'aide de peluches sonores, ils ont appris à distinguer certains chants d'oiseaux.

Les jeunes ont poursuivi leurs activités par des jeux en bois, des graphes, des concerts.. le tout sous le soleil abbevillois.

La nature et l'environnement sont l'affaire de tous. Des actions avec des jeunes pourront être entreprises dans l'avenir afin de les mobiliser encore davantage sur ces sujets.

• Comment accueillir la biodiversité chez soi ? par Sophie Declercq

A l'initiative du Conseil Général de l'Aisne, de Géodomia et du CAUE de l'Aisne, les Mardinales permettent de s'informer, partager et construire autour d'un sujet bâti pour penser le hameau, le bourg, le village, la ville.

Faisant suite à une précédente Madinale sur la gestion différenciée, c'était au tour de l'accueil la faune sauvage d'être plus spécifiquement mise en lumière.

> Le CAUE a détaillé l'évolution du rapport homme/nature - jardin : comment est-elle perçue depuis le 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui? Un zoom sur les multiples intérêts de la biodiversité pour tous les êtres vivants fut fait.

Ensemble les deux structures ont ensuite donné les clés pour Créer une mosaïque d'espaces dans son jardin. L'important est de

laisser une petite place à la biodiversité dans son terrain, et elle s'installe.

Le public varié a réuni les personnes venues à titre individuel souhaitant agir pour la biodiversité, mais également quelques collectivités engagées dans une démarche environnementale plus globale, un architecte et un paysagiste du CAUE ainsi que des étudiants du Centre de Formation d'Apprentis de Laon.

De nombreux échanges ont permis à la salle de bousculer des modes de pensée différents et de mettre en évidence des pistes à creuser :

Les normes imposées dans les résidences sur la hauteur et essences des haies ne pourraient-elles pas évoluer pour être plus favorable à la faune sauvage ? ... Oui mais quid des espaces nécessaires pour manœuvrer les camions de ramassages par exemple.

Il est dommage que partout les haies et pelouses soient tondues très souvent et au plus bas possible... Certes mais c'est la commande du client. En effet, alors comment agir auprès des individus pour leur donner envie de faire plus de biodiversité ?

Quelques autres questions cherchent encore des réponses : Quelle part de biodiversité bénéfique-t-elle des aménagements paysagers conçus avec des espèces ornementales ?

Les jardins et espaces verts sont des lieux essentiels pour le bien-être et le développement personnel, mais surtout pour que la nature s'exprime.

Au regard de leur nombre important, nous avons tous un rôle à jouer pour contribuer au maintien d'une nature riche et diversifiée.





• L'inventaire de la biodiversité au collège

par Sophie Declercq, Animatrice nature

Les 18 élèves de la 5^{ème}1 du Collège Edouard Lucas d'Amiens ont appris durant l'année à inventorier la biodiversité du collège avec Picardie Nature.

• Fête des petits écocitoyens !

Par Blandine Kesteman, Animatrice nature

L'année scolaire touche à sa fin et avec elle les projets des petits écocitoyens du Parc Naturel Régional Oise Pays de France aussi. Afin de clôturer les nombreux projets menés avec les écoles du territoire du parc cette année, Picardie Nature a participé à cette fête.

Le 13 et 14 juin 2013 près de 700 enfants se sont retrouvés à la maison du parc naturel régional. Tous ont pu vivre différents temps fort : > Spectacle sur la thématique de l'eau, > Rallye entre classe : participation aux activités réalisées par chaque classe en rapport avec la thématique étudiée dans l'année, > Rallye avec les animateurs nature : les enfants ont dû faire leurs preuves sur les différents jeux proposés par les animateurs nature qu'ils ont pu rencontrer au cours de l'année. Sur le stand de Picardie Nature ils ont pu montrer les connaissances acquises sur les amphibiens.

Ces deux journées clôturent les projets menés avec le parc naturel régional pour l'année scolaire 2012-2013. En résumé, Picardie Nature a réalisée : 3 animations autour de la biodiversité des zones humides auprès de 76 élèves, 21 animations autour du thème de l'eau auprès de 224 élèves et 5 animations autour de l'accueil de la biodiversité au jardin auprès de 121 élèves. D'autres projets, avec de nouvelles classes du territoire du parc, débuterons pour l'année scolaire 2013-2014. Des animations sur des thématiques telles que l'eau, la biodiversité, la forêt, le jardin... seront encore proposées par Picardie Nature. Rendez-vous l'année prochaine !



Sophie Declercq

La préparation du terrain

Un premier travail nous a d'abord permis de rassembler nos idées sur les animaux que l'on pensait y rencontrer :

> De jour : araignées, oiseaux, abeilles, papillons, lapin, grenouilles, papillons de jour.

> De nuit : couleuvre, renard, chauve-souris, chevreuil, cerf, papillons de nuit.

Notre sujet d'étude était centré sur les petites bêtes et les oiseaux, mais nous avons aussi observé un amphibien. La gestion de certains espaces du collège laissés à la nature, lui permet de s'y développer. Les élèves ont réalisé une analyse de ces différents milieux pour préparer les inventaires. Les élèves de 4^{ème} ont aussi contribué à cette étude : ils ont construit et installé des nichoirs dans le collège.

La découverte du matériel et la méthodologie

Les élèves se sont familiarisés avec le matériel d'inventaire (le même utilisé par les naturalistes): filet fauchoir, filet à papillons, parapluie japonais, boîte-loupe, jumelles.

Comment les utilise-t-on et dans quelles circonstances ?

Nous avons aussi appris à nous comporter en bons observateurs de la nature pour voir un maximum de choses : au cours des séances, l'évolution du comportement des élèves s'est notée.

Les inventaires



Au cours des différentes séances de recherche, les élèves ont pu contacter plusieurs espèces animales distinctes : le Merle noir, la Cigogne blanche, le Verdier, la Coccinelle à 22 points, l'Épeire diadème, mais aussi des charançons, des punaises, des pucerons, des araignées ou des opilions. Il y a même eu une surprise la semaine dernière au collège : vous trouverez le faire part de naissance sur www.picardie-nature.org.



Observer permet d'améliorer la connaissance globale en la partageant.

Les élèves ont ainsi découvert l'outil clicnat et saisi leurs observations. Celles-ci viennent alimenter la base d'observation régionale : mieux connaître pour mieux protéger.



• Plongez au cœur de la nature picarde avec Picardie Nature !

Par Blandine Kesteman et Sophie Declercq, Animatrices nature

L'été arrivé, profitez d'aller découvrir la nature et ses merveilles avec les bénévoles passionnés de l'association.

Au menu : l'étude et la protection des phoques en baie de somme, des libellules faisant bronnette, des papillons et autres animaux que l'on trouve chez soi,

vous aurez même l'occasion de découvrir la forêt à travers des contes !

Pour la rentrée, un programme riche et surprenant vous attend avec des thèmes

tels que la découverte des champignons, une immersion dans la thématique des continuités écologiques...

Alors n'attendez plus, prenez votre agenda et choisissez les activités que vous voulez faire sur le site de l'association :

<http://www.picardie-nature.org/spip.php?rubrique57>

Nous sommes en train de préparer la prochaine programmation d'activités pour la période de septembre 2013 à mars 2014 : une quarantaine de bénévoles de l'association se sont déjà mobilisés et proposent d'autres activités. Vous recevrez courant septembre cette nouvelle programmation.

Bel été

• Assemblée générale 2012 Par Christophe Hosten

Samedi 23 mars, l'association Picardie Nature a tenu sa 43^{ème} assemblée générale à Breuille-Vert (Oise). Pour la première fois, elle fut «décentralisée» dans l'Oise sur le territoire de sa section départementale.

Christophe Hosten



Après une sortie aux marais de Sacy qui a réuni une trentaine de personnes et une animation sur l'agroécologie organisée et animée par Catherine Lawnizack qui a réuni une quinzaine de personnes le matin, Picardie Nature a tenu son assemblée générale ordinaire dans une salle très agréable.

Les invités et adhérents ont pu découvrir des stands sur le travail de la section Oise organisé par Alain Crochet et Perrine Dereux. On pouvait également découvrir le travail des associations membres telles «Les amis du Bochet» ou «ACCIDE».

Henry de Lestanville nous a fait le plaisir de nous présenter ses photos animalières qui ont admirablement «encadré» le stand où a été présenté pour la première fois au public le livre édité par Picardie Nature «Oiseaux de Picardie» qui a reçu un très bon accueil des participants puisque plus d'une cinquantaine d'ouvrages ont été vendus.

L'assemblée s'est déroulée en présence du Maire de Breuille-Vert, M. Vichard, de Mme Perrine Dereux qui nous a très bien accueilli dans l'Oise et de nos partenaires, M. François Veillerette Vice-président représentant le

Conseil Régional de Picardie, M. Frédéric Willemain, Directeur adjoint de la Direction Régionale de l'Environnement, M. Jean-Pierre Tétu Vice-président représentant le Conseil général de la Somme. De nombreuses personnalités ont demandé à être excusées, dont Messieurs Yves Daudigny, Président du Conseil Général de l'Aisne et Yves Rome, Président du Conseil Général de l'Oise.



Christophe Hosten

C'est devant plus de 120 personnes que l'assemblée générale a pu débuter. Parmi cette assistance, on pouvait compter un grand nombre d'adhérents, de bénévoles et d'associations membres et amies.

Après les mots d'accueil de Monsieur le maire de Breuille-Vert et de Perrine Dereux, Patrick Thiery, Président de Picardie Nature, a ouvert la 43^{ème} assemblée générale et présenté son rapport moral à l'assemblée.

Ensuite la parole a été donnée à nos partenaires qui soutiennent nos actions ainsi qu'à Thierry Dereux, Trésorier de notre fédération nationale France Nature Environnement (FNE). Celui-ci a félicité l'association pour son dynamisme et a assuré Picardie Nature du soutien de FNE.

Présentation des rapports d'activités et financier

Les bilans d'activités présentés par les salariés et bénévoles des pôles de l'association ont montré le dynamisme des actions menées et la réalisation des projets. L'auditoire a pu constater que l'objet de l'association a été réalisé en 2012 à travers les différentes activités : l'étude de la faune sauvage, la protection des espèces,

la protection des milieux et plus largement de l'environnement et les activités de découverte et sensibilisation à la nature.

Ce fut aussi le moment où chaque responsable de projet a pu remercier les nombreux bénévoles. En effet le bénévolat demeure une des forces de Picardie Nature dans toutes ses activités. Il représente même, en terme de valorisation (estimation financière selon les activités réalisées par les bénévoles) plus que l'ensemble des dépenses réalisées pour les actions à savoir plus de 800 000€.

A la suite de la présentation du rapport d'activités 2012, le rapport financier a été présenté par Jean-Claude Gilbert, Trésorier de l'association. Les comptes 2012 sont à l'équilibre. L'assemblée vote l'affectation de l'excédent de 822€ au fond associatif. Monsieur Philippe Fauchille, Commissaire aux comptes a remis son rapport sans réserves. Consultez en ligne le rapport d'activité et le rapport du Commissaire aux comptes 2012.

Tous les bilans ont été votés par l'assemblée.

Vote du conseil d'administration et présentation du projet associatif 2012-2014

En fin d'après-midi, les adhérents de l'association ont pu procéder à l'élection des candidats au conseil d'administration. Cette année 11 candidats se présentaient pour 9 postes à renouveler. Ont été élus : Bourg Sylvain, Clary-Wawrin Agnés, Damiens Jean-Claude, Delcourt Régis, Deboes Dominique, François Rémi, Lemaire Daniel, Lescoutre Jean-Paul et Vidal Emmanuel.

Procès verbal assemblée générale 2012

Ensuite le Directeur de l'association, Christophe Hosten, nous a présenté le budget prévisionnel 2013 qui a été approuvé à l'unanimité. Jean-Claude Damiens a ensuite présenté à l'assemblée le projet d'élaboration du futur plan stratégique que va réaliser l'association et qui sera proposé lors d'une assemblée générale extraordinaire le 6 juillet 2013.

Après quelques questions, les adhérents se sont réunis autour d'un pot de l'amitié pour clôturer la 43^{ème} assemblée générale de Picardie Nature.

Le Conseil d'administration 2013

le bureau (élu au CA du 02/04/2013) :

Président : Patrick THIERY

Vice-présidents : Régis DELCOURT, Jean-Paul LESCOUTRE

Trésorier : Jean-Claude GILBERT

Secrétaire : Dominique ROUSSEAU

Les membres : Bourg Sylvain, Clary-Warin Agnés, Couvreur Bernard, Damiens Jean-Claude Deboes Dominique, Delcourt Régis, Dereux Perrine, François Rémi, Feutelais Véronique, Gilbert Jean-Claude, Lemaire Daniel, Lescoutre Jean-Paul, Luquin Arnaud, Martin Christine, Rousseau Dominique, Royer Pierre, T'flacheba Mathieu, Thiery Patrick, Vidal Emmanuel

• Picardie Nature à la Butte aux Zouaves le 24 mars Par Perrine Dereux.

Le 24 Mars 2013, Picardie Nature était aux côtés des Bugranes - collectif de femmes de Tracy le Val, Tracy le Mont et Carlepont pour s'opposer au projet de site d'enfouissement de Moulin Sous Touvent. Cette journée célébrait les Zouaves morts au combat sur cette Butte. Nous souhaitons montrer que le respect de la Mémoire commence d'abord par le respect de la Terre. Vous pourrez trouver le discours des Bugranes sur le lien suivant : <http://lesbugranes60.blogspot.fr/>

Après la destruction d'une carrière de phosphates à Hardivillers qui aurait dû être protégée et n'aurait jamais dû voir le moindre déchet, l'industriel Gurdebeke s'attaque à la destruction de la nappe phréatique de Moulin - un rapport fait état des risques de pollution à long terme à cet endroit.

Quand cessera-t-on l'artificialisation des terres ? Quand commencera-t-on à aller déstocker les sites de stockage de déchets pour «faire de la place» ? Cela a déjà été fait en Alsace, pourquoi ne pas faire de l'archéologie rudologique chez nous ? Si nous pouvons préserver des terres, des biocorridors et tout simplement préserver notre environnement, nous nous devons d'employer tous les moyens à notre disposition.

• Village Picardie Nature à Beauvais le 7 Avril !

Par Perrine Dereux.

Le Dimanche 7 Avril 2013 à l'Hôtel du département de Beauvais, les bénévoles étaient là en force pour représenter Picardie Nature. Le public était nombreux (plus de 3000 personnes sur l'ensemble du Parc) et nos 5 stands ne désemplissaient pas ! Merci à Agnès Wavrin de l'association ACCIDE qui est venue présenter les projets de Picardie Nature en matière de gestion des déchets et les alternatives possibles avec une animation ludique autour du lombric composteur. Merci à Paul Bett et sa femme qui ont posé leurs valises dans le stand de Picardie Nature pour présenter la vie des abeilles sauvages et les possibilités pour chacun d'offrir le gîte à ces invitées des jardins. Merci à Catherine Lawnizack et Bernard Couvreur pour leur activité agro écologie qui a aussi bien attiré les petits que les grands. Merci à Jacques Léraillé et à toute l'équipe des Amis du Bochet qui n'ont cessé de fabriquer des nichoirs à oiseaux et ont pu présenter un superbe modèle maison de gîte à insectes. Merci à Anthony Evrard, Merci à Alain Crochet, Martine Doublet, Patrick Thiery... pour leur présence sur les stands. Cette fête a été une véritable réussite même si nous n'avons pas vu le nez de M. Rome ;-). M. Sanguinette, conseiller général, est venu discuter sur notre stand. Nous espérons que ce dialogue nous permettra d'entamer une collaboration plus active avec le Conseil Général de l'Oise.

Quelques petits bemols pour que cette fête du développement durable eût pu porter ce nom en bonne et dûe forme... De meilleures indications pour le tri des déchets eût été un plus, au lieu de ça nous avions proche de nous une dizaine de poubelles grises et deux pauvres poubelles jaunes... Même remarque pour les toilettes qui auraient pu être des toilettes sèches. Quelques petits accrocs notamment avec le stand de tir à l'arc qui proposait aux enfants de tirer sur des cibles d'animaux..... protégés ! Avec LPO et le PNR, nous nous sommes promis de faire remonter cela au niveau national (auprès de la fédération nationale de tir à l'arc, car 50% de leurs cibles sont des animaux protégés).

Néanmoins nous remercions le Conseil Général pour cette belle fête qui nous a donné l'opportunité de faire connaître nos actions aux isariens.

• Les enfants de Creil rencontrent la biodiversité

Par Sophie DECLERQ

Mercredi 17 avril sous le soleil printanier, une quinzaine d'enfants de 4 à 12 ans sont devenus de vrais chercheurs en herbe sur l'île Saint Maurice au cœur de Creil.

L'association Coup de pouce scolaire repose sur l'investissement d'habitants de Creil qui souhaitent accompagner et aider les enfants de leur quartier. Les mamans concernées proposent et encadrent des activités, emmènent les enfants en sorties,... Pour cette action tournée vers la biodiversité, les enfants ont le temps d'un après-midi appris à chercher les petites bêtes en ouvrant l'œil bien sur et en s'aidant de bassines et de boîtes.

Ensuite ils ont expérimenté la recherche et l'observation des oiseaux dans les arbres : pas facile lorsqu'ils bougent tout le temps ! Heureusement une Pie bavarde s'est laissée admirée au soleil avant de rejoindre discrètement son nid.

Quelques phrases reflétant l'esprit du moment :

«Toi tu es grand, moi je suis petite»

« Oui à deux, on réussit à aller chercher les animaux tout en haut des branches».

A la vue d'une coccinelle : «Elle est magnifique !»

« On a trop de chance».

Avec assiduité, petits et grands, enfants avec les 3 bénévoles de l'association et les mamans présentes ont ainsi trouvé plus de 20 sortes d'animaux différentes : des espèces communes comme la Coccinelle à 7 points et la Pie bavarde; mais aussi des animaux plus difficiles à trouver comme la Petite coccinelle orange ou la mini coccinelle au large sourire. Nous avons trouvé des choses mais surtout pris le temps de les observer !

Cette action fut permise par le financement du Conseil Général de l'Oise et l'investissement de la Maison du Conseil Général de Creil.

• Fête Nature en Bray - 30 Avril 2013 Par Perrine Dereux.

Mathieu T'Flachebba était présent le 30 Avril 2013 à la fête Nature en Bray, organisée par l'association Correlations à Buicourt (à côté de Songeons).

Thème du stand : fabriquer des gîtes à insectes environ 35 adultes et 15 enfants se sont arrêtés sur le stand pour réaliser soit un fagot de branches creuses pour les abeilles et guêpes solitaires, soit renverser un pot de fleur, le bourrer de paille et le suspendre par une ficelle pour le fixer sur ou près de plantes envahies par les pucerons (abri à perce-oreilles). Les gens étaient heureux d'échanger avec les bénévoles malgré peu de passage. Le public aura découvert grâce à eux l'existence des abeilles solitaires (pollinisateurs) et des guêpes solitaires (auxiliaires du jardinier) qui avant n'étaient que la valeureuse abeille domestique et les enquiquinantes guêpes sociales jaunes et noires (et néanmoins «utiles»).



• Fête des Fleurs aux Marais - 8 mai 2013 Par Perrine Dereux.

Alain Crochet et Anthony Evrard, aidés par M. Jabouille animaient un stand sur la fête aux fleurs aux Marais (proche Beauvais). Entre soleil et pluies, les bénévoles isariens ont présenté un grand modèle de gîte à insectes 'fait maison' avec des explications sur ses hôtes nombreux et variés avec chacun leur utilité au jardin.

• Fête des 5^e Floralys de Crépy en Valois - 11 Mai 2013 Par Perrine Dereux.



Perrine Dereux

Le 11 Mai, Perrine Dereux et Martine Doublet ont participé aux Floralys de Crépy en Valois aux côtés de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Peu de monde mais des discussions autour de la construction de nichoirs à mésanges - peut-on encore ou non en mettre dans le jardin à cette époque ? Pour info, malgré le printemps tardif, attendez l'année prochaine si vous voulez accrocher votre nichoir ;-)

Monsieur le Maire de Crépy, Arnaud Foubert, viendra nous saluer et nous distribuer un tableau et un canotier au nom des Floralys. Un joli évènement qui mérite de s'agrandir dans un lieu au cœur du Biocorridor qui traverse le territoire du Valois et que Picardie Nature souhaite mettre en valeur aux côtés des associations locales.

Perrine Dereux



• Aider l'association par votre adhésion ou vos dons Par Christophe Hosten

En aidant l'association, par votre adhésion, vos dons ou une participation plus active à nos actions, vous contribuez directement à la protection de la nature et de l'environnement en Picardie, et donc à la protection de notre planète !

Adhérez -Réadérez pour l'année 2013 et donnez en ligne sur
dons.picardie-nature.org

• Parution de l'ouvrage «Les oiseaux de picardie» Par Florence Frénois assistante de communication

Près de 350 pages d'informations sur les oiseaux en Picardie, voici ce que propose cet ouvrage tout en couleur rédigé par 33 rédacteurs, illustré par les productions de 65 photographes et une équipe de rédaction de 5 personnes.

S'appuyant sur les données recueillies auprès de plusieurs centaines d'observateurs au cours des trois dernières décennies, les différentes monographies, rédigées pour la plupart par des naturalistes de terrain connaissant bien les espèces traitées dans le contexte régional, abordent les aspects suivants :

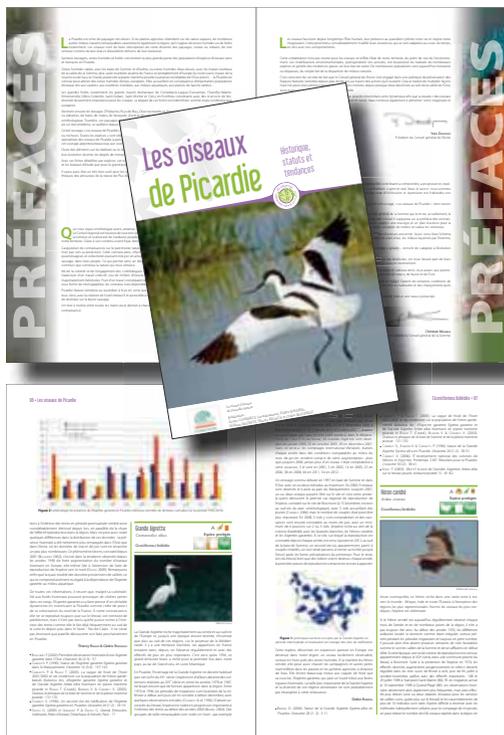
- **HISTORIQUE** en s'appuyant sur des recueils allant du XVIII e siècle aux récentes publications
- **STATUTS** : en précisant pour chaque espèce son degré d'abondance, le niveau des menaces pesant sur elle et les conditions qui permettent son observation dans la région,
- **TENDANCES** : en pointant les déclinés ou les progressions.

Rendez-vous sur le site de Picardie Nature pour savoir plus sur l'équipe de rédaction, l'organisation du livre.

Ce livre peut être retiré à Picardie Nature à Amiens ou vous être envoyé par la poste au prix de 29 € (8.5 € si frais de port). Vous pouvez le commander sur notre boutique :

<http://boutique.picardie-nature.org...>

Vous pouvez aussi le trouver chez les libraires régionaux.



Picardie Nature

ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Écologie et de l'Éducation Nationale
Picardie Nature - 1 rue de Croÿ - BP70010 - 80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 50
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org

Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970 Siret 381 785 120 00019 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé

